



Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

PROJET SOCIAL

2023 à ...



SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

BILAN DU PRECEDENT PROJET

Orientation 1 - Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs Petite Enfance, Enfance et la Jeunesse.

Orientation 2 - Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité.

Orientation 3 - Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors.

Orientation 4 : Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales.

Orientation 5 : Faire « vivre » le territoire.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

DEMARCHE DE PROJET

PROJET SOCIAL - 2023 à ...

Favoriser la participation

Décloisonner les publics

Favoriser la solidarité

CONCLUSION

ANNEXES

INTRODUCTION

En débutant la conclusion du précédent projet social par la citation de Sénèque « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin...** » nous ne mesurons sans doute pas à quel point celle-ci serait très à propos.

La période de crise sanitaire traversée a rappelé à l'humanité que les valeurs de solidarité, d'entraide, de soutien étaient importantes.

Sur les territoires ruraux, plus qu'ailleurs encore, les notions de générosité, de partage, de don de soi et de bienveillance ont retrouvé du sens, les initiatives individuelles ou collectives ont été nombreuses. Chacun, avec ses moyens et ses capacités, s'est efforcé d'apporter sa contribution en cette période difficile.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a pris une part active pour lutter contre la pandémie et le désarroi des habitants. Il a su mobiliser des bénévoles dans le projet de fabrication de masques, collecter des produits pour des personnes en difficulté, accueillir les enfants des personnels prioritaires, remplacer les salariés absents des collectivités pour assurer la continuité des services de cantine, recevoir en toute sécurité les services de la Protection Maternelle Infantile au plus fort de l'épidémie. Il a trouvé des solutions pour ne pas rompre le lien avec les habitants en utilisant les moyens informatiques pour diffuser des vidéos d'activités ou pour organiser des visios sur les réseaux sociaux.

Il a fallu se réinventer et travailler différemment pour essayer de ne pas perdre le bénéfice des efforts consentis, depuis de nombreuses années, auprès de la population locale.

L'association est restée « forte » en cette période difficile et a démontré, s'il fallait encore le faire, qu'on pouvait compter sur elle en tant qu'acteur de proximité incontournable.

Le quasi arrêt de la planète n'a pas empêché la structure de rester en mouvement pour préparer son futur. S'il n'a pas été possible de fêter dignement le passage d'une nouvelle dizaine, le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier qui est devenu un jeune quadragénaire, a mis à profit le temps pour tisser des liens avec la nouvelle gouvernance de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais. Celle-ci a été très à l'écoute des problématiques recensées sur le territoire par l'Espace Petite Enfance et le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier en matière d'accueil et de services aux familles sur les publics 0 à 16 ans. La collectivité a réagi très rapidement pour porter le projet dans le sens des évolutions souhaitées par et pour les habitants.

C'est dans cette nouvelle dynamique territoriale que le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a choisi en mai 2022 la dénomination d'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais.

Ce nouveau nom était souhaité pour rompre avec l'image d'une structure réservée aux publics en difficultés, mais aussi sortir de l'ancienne « limite géographique » qui n'avait plus lieu d'exister. Le terme « Sud Nivernais » permet de laisser la porte ouverte à l'adhésion de nouvelles communes plus au sud du département.

Le bilan des quatre années est très satisfaisant, la structure a été au service des habitants et du territoire, tout en conservant sa capacité de développement de projets et de maintien d'un équilibre financier, malgré un climat incertain.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Fiche d'identité

Nom de l'association	Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
Date de naissance	Formation du bureau provisoire le 19 novembre 1981 Parution au journal officiel le 22 décembre 1981
Statut juridique	Association Loi 1901
Siège de l'association	35 avenue du 8 mai 58240 Saint Pierre Le Moûtier
Contacts	Tél : 03.86.37.20.58 Mail : cs.stpierre@orange.fr
Date des précédents agréments	Animation Globale et Animation Collective Familles - 4 ans - 1er janvier 2019
Logo	 <p>Espace Socio Culturel du Sud Nivernais 35 Avenue du 8 mai 58240 ST PIERRE LE MOÛTIER Tél : 03.86.37.20.58 mail : cs.stpierre@wanadoo.fr</p>
Site internet	 <p>Espace Socio Culturel du Sud Nivernais</p>
Facebook	 <p>Centre Social - Espace Socio Culturel du Sud Nivernais</p>
Zone de compétence	Communes de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais : Azy Le Vif, Chantenay Saint Imbert, Langeron, Livry, Luthenay Uxeloup, Neuville Les Decize, Saint Pierre Le Moûtier, Toury sur Jour, Tresnay Mars sur Allier commune adhérente hors Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais
Objet de l'association	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de la population locale en promouvant, coordonnant et animant avec le concours d'un personnel qualifié salarié ou des intervenants extérieurs ou des bénévoles, des activités et animations à caractère culturel, sportif, familial, social ou médico-social - Être accessible à l'ensemble de la population sans discrimination de principe. - Assurer la participation effective des usagers du Centre Social à la gestion et à l'animation globale (individus et groupes). - Accueillir tous organismes ou associations, dont les buts sont compatibles avec ceux du centre social et qui adhèrent aux dispositions de son règlement intérieur, pour agir sur toutes les questions sociales dans sa zone d'influence. - Assurer un rôle effectif dans l'animation et le développement de la collectivité où il est inséré.

BILAN DU PRECEDENT PROJET

Toutes les actions du contrat 2019/2022 ont été reprises pour faire un bilan. Un point étape à mi parcours a été réalisé avec les conseillers techniques de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

Orientation 1 : Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs Petite Enfance, Enfance et la Jeunesse. Il s'agit de poursuivre le travail entrepris dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse sur les accueils de loisirs et actions jeunesse en tenant compte des évolutions de rythmes scolaires, de territoire et de la population.

Orientation 2 : Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité. Des actions sont menées sur le territoire par différents acteurs avec lesquels nous souhaitons pouvoir collaborer et tisser des liens

Orientation 3 : Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors. Des activités sont actuellement proposées en faveur de ces publics par la structure (gym, yoga, chorale...) mais d'autres actions sont à envisager

Orientation 4 : Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales. Depuis de nombreuses années, le Centre **Social du Canton de Saint Pierre Le Moutier** travaille avec les communes adhérentes sur des mises à disposition de salles, de personnels. L'objectif est d'aller plus loin encore avec les centres sociaux proches (Magny Cours, voir Lurcy Lévis), avec l'espace municipal Petite Enfance de Saint Pierre le Moutier ou d'autres communes comme Dornes.

Orientation 5 : Faire « vivre » le territoire. Des actions portées par les jeunes « Villages en fête » ou « Projet Jeunes Solidarité Intergénérationnelle », des ateliers jeux de société permettent à la structure d'aller à la rencontre des habitants sur les différentes communes. Cette volonté affichée « d'aller vers », « de faire avec et pour » les habitants, répond parfaitement aux attentes du public.

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 1 Axe 1

Favoriser le développement d'actions sur le secteur petite enfance

Depuis janvier 2022, le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier est véritablement positionné comme le principal acteur de la politique en faveur des enfants d'âge maternel (3 – 6 ans).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il dirige et anime tous les temps périscolaires et extrascolaires en faveur des familles dont les enfants sont inscrits au Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé.

La structure est également présente sur les sites de Chantenay Saint Imbert et Dornes. Elle dirige et anime les accueils collectifs de mineurs périscolaires par convention avec les communes. Elle s'efforce d'apporter une réponse adaptée aux besoins et capacités des enfants. Elle a ainsi amélioré le fonctionnement avec plusieurs tranches d'âges (PS/MS – GS/CP/CE1 – CE2/CM1/CM2) et l'attribution d'une salle d'activités pour chaque groupe.

Les temps de repas ont été scindés en deux, courant 2022, pour le bien-être de tous, les mercredis et les vacances.

Une formation plus spécifique « petite enfance » sera envisagée pour compléter celles déjà existantes au sein de l'équipe d'animation. Le groupe de travail petite enfance au sein de la Fédération des Centres Sociaux pourrait apporter une réponse concrète en 2023.

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 1 Axe 2

Mettre en place une politique éducative territoriale sur le secteur enfance

Les communes ont confié, au Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier, la direction et l'animation des accueils de loisirs périscolaires pour le bassin pédagogique de Saint Pierre Le Moûtier, même si la commune de Chantenay Saint Imbert reste l'organisateur de son accueil.

Toute la partie mercredis et vacances (de 3 à 17 ans), est confiée à l'association, ce qui donne une meilleure visibilité et une meilleure connaissance aux familles des actions mises en place. L'équipe d'animation peut ainsi travailler par groupes de tranches d'âges et renforcer la place du Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier comme acteur important de la politique éducative territoriale.

La structure s'efforce de promouvoir différentes pratiques sportives ou culturelles afin de sensibiliser les enfants et de favoriser leurs accès.

L'Education Nationale souhaite expérimenter le dispositif des Territoires Educatifs Ruraux dont l'objectif général est de développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones rurales et éloignées.

Les bassins pédagogiques de Saint Pierre Le Moûtier et Dornes sont ciblés pour entreprendre les démarches sur 2022. Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier aura toute sa place dans ce dispositif nouveau où l'enfant sera au cœur du débat pour lui garantir un véritable pouvoir d'agir sur son avenir.

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 1
Axe 3

Impulser une politique jeunesse

Au cours des quatre années, le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a fortement mis l'accent sur le secteur jeunes en créant un poste spécifique. Une animatrice titulaire du BPJEPS Loisirs Tout Public, employée à temps plein, intervient uniquement auprès de ce public. La signature de la prestation de service jeunes avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre (0,60ETP), depuis 2019, a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2022.

Durant cette période, les partenariats avec le collège de Saint Pierre Le Moûtier se sont renforcés en passant d'un temps de présence de 3h à 8h par semaine, avec des temps d'activités, de développement de projets et de participation au dispositif « devoirs faits ». Le collège de Dornes a également sollicité la structure pour des interventions.

Les temps périscolaires soirs (17h - 18h30) et mercredis (12h20 - 18h30) ont été instaurés. Ils permettent d'accueillir les collégiens pour de l'aide aux devoirs et des activités. Le mercredi est réservé à des ateliers cuisine, dont la vente des réalisations, permet le financement de sorties. Ce temps est également propice aux nouveaux projets

Durant les vacances scolaires, les jeunes s'investissent sur le projet jeunes solidarité intergénérationnelle et depuis juillet 2021 sur des chantiers en faveur des communes qui les sollicitent.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier accompagne les jeunes dans leur parcours professionnel en s'entourant de partenaires comme la Mission Locale ou les services sociaux du Conseil départemental.

Renforcer, pérenniser et développer les actions sur les secteurs petite enfance, enfance et jeunesse

Orientation 1
Axe 4

Renforcer les compétences de l'équipe

Les animatrices France Services ont suivi toutes les formations proposées par les partenaires et sont en capacité d'apporter une aide appropriée aux usagers.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier attache beaucoup d'importance à la formation de son personnel et l'encourage à partir en formation aussi souvent que possible.

L'obtention du DEJEPS pour la référente familles est une priorité actuellement. Cette formation renforcera et validera des acquis après le BPJEPS Loisirs Tout Public et une dizaine d'années de pratique en animation.

L'association accueille chaque année un ou deux jeunes en mission service civique et les accompagne dans leur parcours professionnel futur conjointement avec la conseillère de la Mission Locale.

Le recours au contrat d'apprentissage s'est développé au sein du Centre social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier. Il offre la possibilité à un jeune de mettre en pratique les acquis théoriques dispensés par les formateurs. C'est aussi un tremplin pour les jeunes et une source enrichissante pour le personnel en place.

Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité

Orientation 2 Axe 1

Proposer des lieux d'écoute et d'accompagnement

Les partenariats initiés entre les acteurs locaux ont été mis à mal par la crise sanitaire puisque l'accueil du public n'était pas ou peu possible. Néanmoins des actions ont été portées et les liens maintenus grâce à la volonté de tous.

A travers les nouvelles contractualisations qui se dessinent en 2023, la Convention Territoriale Globale entre la Communauté de Communes et la Caisse d'Allocations Familiales, le dispositif Territoire Educatif Rural entre l'Education Nationale et les communes mais aussi le nouveau dispositif de la Mutualité Sociale Agricole, il y aura matière à repartir sur des propositions d'actions concertées sur le territoire.

Développer un travail partenarial sur l'axe parentalité

Orientation 2 Axe 2

Renforcer le lien parents/enfants

Les ateliers jeux de société et les instants de convivialité dans les accueils de loisirs bien que perturbés ont connu de belles affluences, les familles sont en attente de propositions.

Nous regrettons de ne pas avoir pu organiser l'événement festif dont les adolescents étaient à l'initiative. Les reports successifs nous ont conduit à l'annulation.

Les séjours (par et pour les familles) qui étaient organisés, pour la première fois par la référente familles ont connu un très vif succès. La préparation très en amont (fin octobre) et l'accompagnement de l'animatrice en ont été la clé de réussite. Les familles « ciblées » ont bénéficié de conditions particulièrement favorables pour passer des séjours agréables. La nouvelle référente travaillera sur un nouveau départ en juillet 2023.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a accueilli les familles syriennes grâce à l'investissement d'un groupe de bénévoles pour des cours de français. L'absence de volonté d'apprendre et le fort absentéisme conjugués à la crise sanitaire avait conduit à l'arrêt des cours par démotivation des bénévoles.

Depuis l'arrivée des familles ukrainiennes de nouveaux groupes ont été constitués pour favoriser l'apprentissage de la langue et l'intégration des familles au sein de la population.

Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors

Orientation 3
Axe 1

Renforcer la fonction ACCUEIL de la structure

Accueillir, c'est d'abord avoir la capacité de recevoir et d'écouter la personne qui est face à soi pour comprendre son problème et tenter d'y remédier.

Les animatrices France Services ont été particulièrement sollicitées et ont toujours répondu présentes au cours de la période difficile traversée. Elles ont souvent été essentielles à la vie des villages en milieu rural. La volonté de mettre en place une France Services itinérante vise à rapprocher les habitants des partenaires.

La communication est un facteur déterminant de la diffusion des informations, des actions portées par la structure. Les efforts faits, grâce au réseau local tissé depuis de nombreuses années, portent leurs fruits.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier ne se contente pas d'accueillir dans ses locaux diverses permanences, il entretient des liens avec chacun des interlocuteurs pour en faire des partenaires de projets. Les deux exemples les plus marquants sont l'assistante sociale et l'infirmière puéricultrice du service Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental et la conseillère de la Mission Locale.

L'aide pour l'utilisation des moyens informatiques est devenue très importante à l'heure où les démarches sont à réaliser de façon dématérialisées. Tous les moyens d'actions sont mis en œuvre grâce au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Développer des services et activités en faveur des publics adultes et seniors

Orientation 3
Axe 2

Favoriser la création de nouvelles activités ou services

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier est très à l'écoute des habitants et s'efforce au maximum de répondre aux besoins.

La structure peut compter sur quelques bénévoles qui s'investissent pour animer des ateliers comme les cours de français, le yoga ou la chorale par exemple.

Elle sait aussi s'entourer de partenaires locaux pour favoriser le développement de projets ou de modules : la Fédération des Centres Sociaux ou la Mutualité Française pour le programme Santé Seniors, le Conseil départemental pour les ateliers informatiques, le Syndicat Inter Communal à la Carte pour le projet de gaspillage alimentaire ou encore La Maison de la Culture pour des spectacles.

La présence sur le territoire d'un public seniors, de plus en plus nombreux et très demandeurs d'activités et de services, pousse l'association à développer ce secteur en recherchant des partenariats nouveaux.

La Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre participe au développement des projets par l'intermédiaire de la prestation de services et des subventions

Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales

Orientation 4 Axe 1

Favoriser le lien entre l'association « Viltais » et les opérateurs locaux (Ecole, Espace Petite Enfance, Conseil départemental et Centre Social)

Les deux Centres Sociaux entretiennent de très bonnes relations et échangent régulièrement sur leurs problématiques de territoire et de fonctionnement. Le Centre Social du Canton de Saint Pierre le Moûtier a accueilli, durant une année, (au sortir de la semaine de 5 jours), les enfants des écoles de Magny Cours et Saint Parize Le Chatel en attendant la mise en place d'un accueil de loisirs sur le territoire de Magny Cours.

Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a accueilli les élus communautaires de la Communauté de communes Loire et Allier pour une présentation de France Services en vue de la création du dispositif sur leur territoire.

Des réunions entre les élus des bureaux des associations ont eu lieu à plusieurs reprises afin de « comparer » les activités et les services proposés et d'imaginer des coopérations éventuelles.

L'appartenance à des cantons et Communautés de communes différentes, la distance entre les deux structures, les différences d'actions ou projets portés font que les deux associations ne sont pas allées plus loin. Il avait été envisagé un partage de poste sur la fonction de comptable et d'animateur adolescents mais cela n'a pu aboutir.

Construire des coopérations avec les structures avoisinantes ou municipales

Orientation 4 Axe 2

Renforcer les conventionnements avec les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale du « territoire »

Au cours des quatre dernières années, le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a su renforcer les partenariats existants et s'entourer de nouveaux partenaires. Les communes ou l'Établissement Public de Coopération Intercommunale lui font confiance pour la coordination et l'animation dans le cadre de la politique enfance, jeunesse. La crise sanitaire a permis de démontrer, que la structure était en capacité de répondre aux attentes en palliant les nombreuses absences.

Pour la première fois depuis son existence, la Communauté de Communes s'est rapprochée de l'association pour une réflexion profonde de la politique enfance jeunesse à l'échelle intercommunale. Les avancées ont conduit rapidement à des évolutions profitables à la population locale. Le développement de nouveaux projets en lien avec les futurs contractualisations et dispositifs renforcera l'attractivité des services proposés par des deux structures Espace Petite Enfance et Espace Socio Culturel du Sud Nivernais.

Faire « vivre » son territoire

Orientation 5
Axe 1

Fédérer les communes sur un travail de projet territorial global
Coordonner les actions de construction d'une politique « sénior »

L'investissement des différents professionnels du Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a été couronné de succès au cours des quatre années du projet social. La structure a su développer une politique favorisant l'accès à des activités et des services en faveur du public sénior. France Services et depuis peu le conseiller numérique offrent une alternative aux tracas liés à un illettrisme important. L'association s'entoure de partenaires (Fédération des Centres Sociaux Maison de la Culture, éducateurs sportifs...) pour proposer un panel d'activités ou de sorties variées. En juin 2022, la Convention Territoriale Globale a été signée par le président de la Communauté de Communes. Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a fortement œuvré pour aboutir à cette contractualisation liant la Caisse d'Allocations Familiales et l'Établissement Public de Coopération Intercommunale. C'est un signe encourageant dans la volonté de développer une politique globale et commune en faveur des habitants.

Faire « vivre » son territoire

Orientation 5
Axe 2

Favoriser l'initiative des habitants
Encourager les initiatives visant à rompre l'isolement des personnes âgées

Le secteur adolescents a répondu à 4 objectifs en faveur des jeunes :

- Favoriser l'entraide, le développement des liens sociaux et créer des solidarités au cœur du territoire
- Susciter et faire vivre l'engagement des jeunes en favorisant leurs initiatives.
- Améliorer et soutenir les actions de préservations de leur santé
- Construire collectivement des solutions d'accompagnement ayant un impact positif sur la scolarité ou le projet professionnel des jeunes.

Contrairement à certaines idées reçues, les adolescents s'investissent dès lors qu'ils y trouvent du sens. Bien évidemment, il faut les relancer, les encourager, les valoriser et parfois les « pousser » pour parvenir à la réalisation des projets.

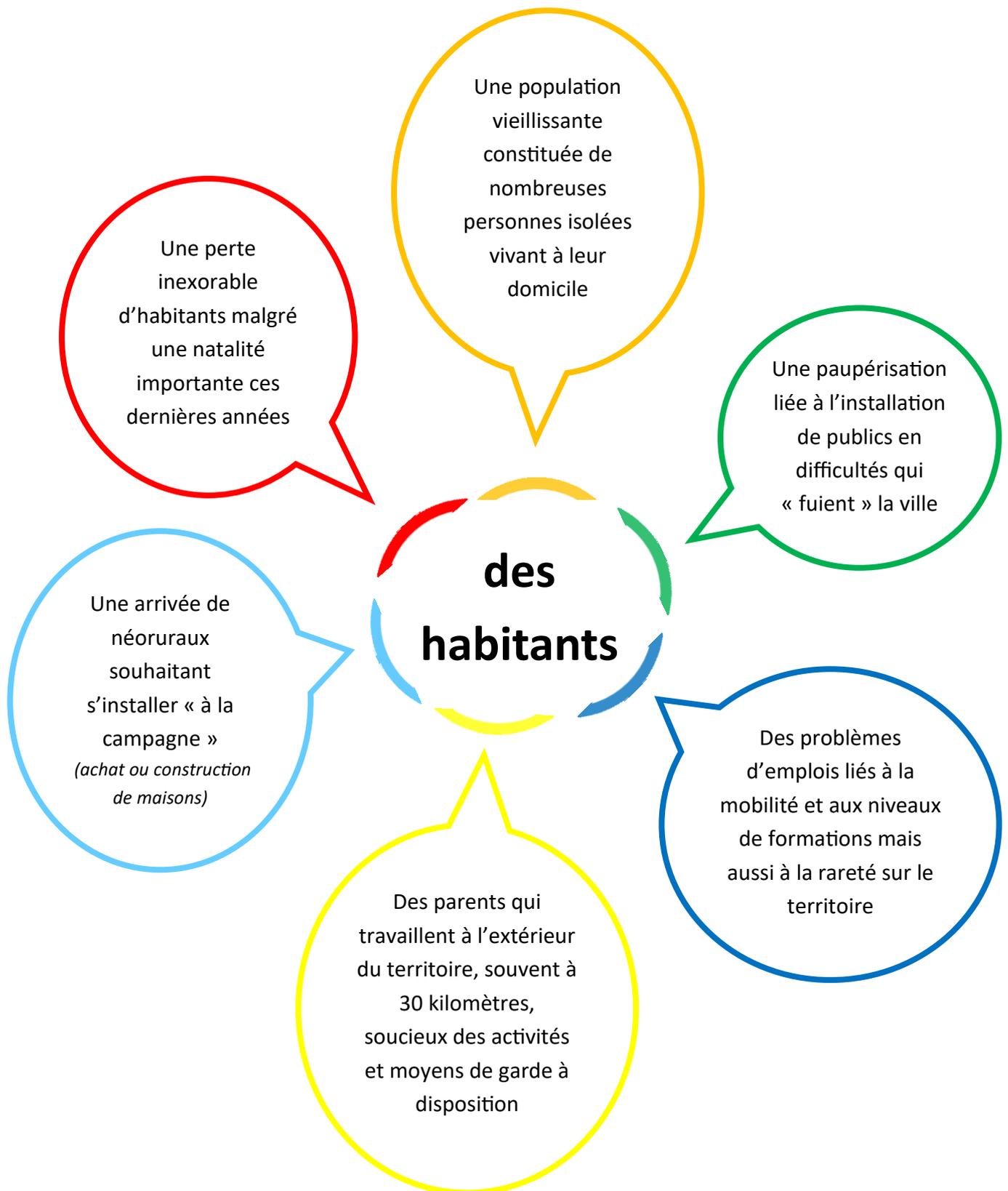
Sur le territoire rural qui est le nôtre, le public sénior est souvent géographiquement éloigné des villages et vit selon les aléas de la vie. Ce schéma est particulièrement vrai pour des femmes désireuses de s'intégrer dans des groupes afin de créer du lien et partager des sorties, activités ou ateliers.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. Territoire d'intervention et la zone de compétence



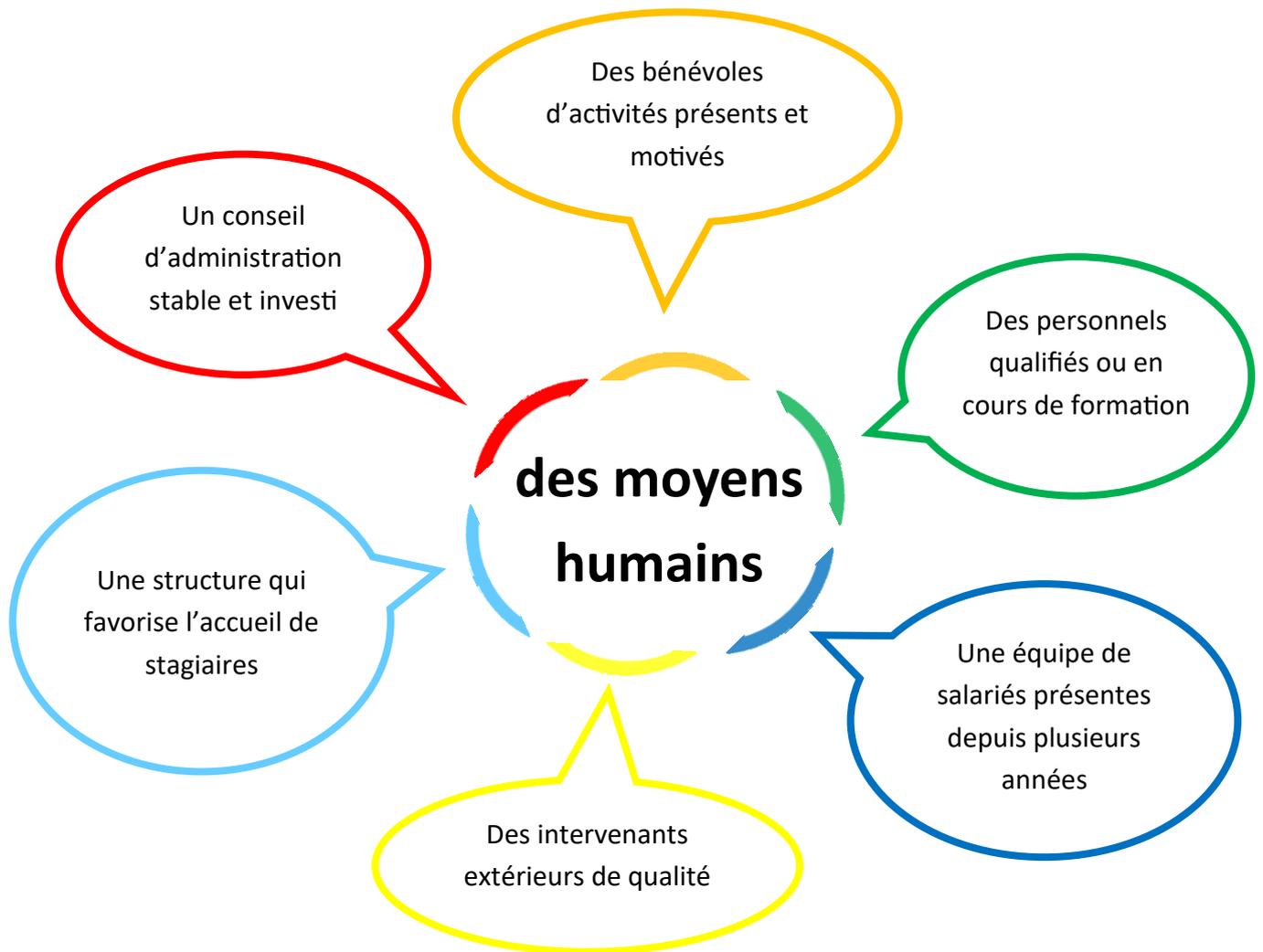
2. Population sur le territoire



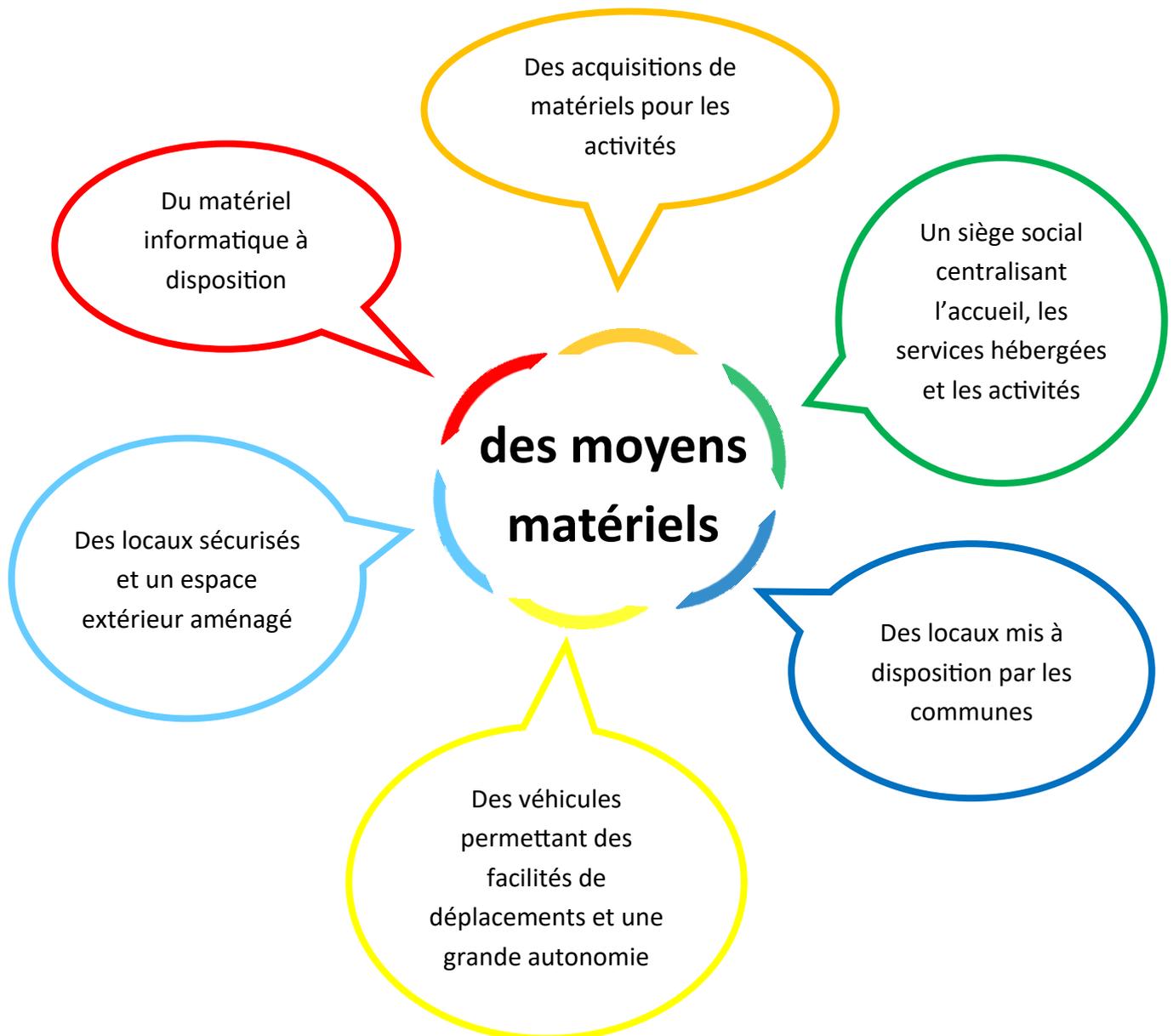
3. Scolarité sur le territoire



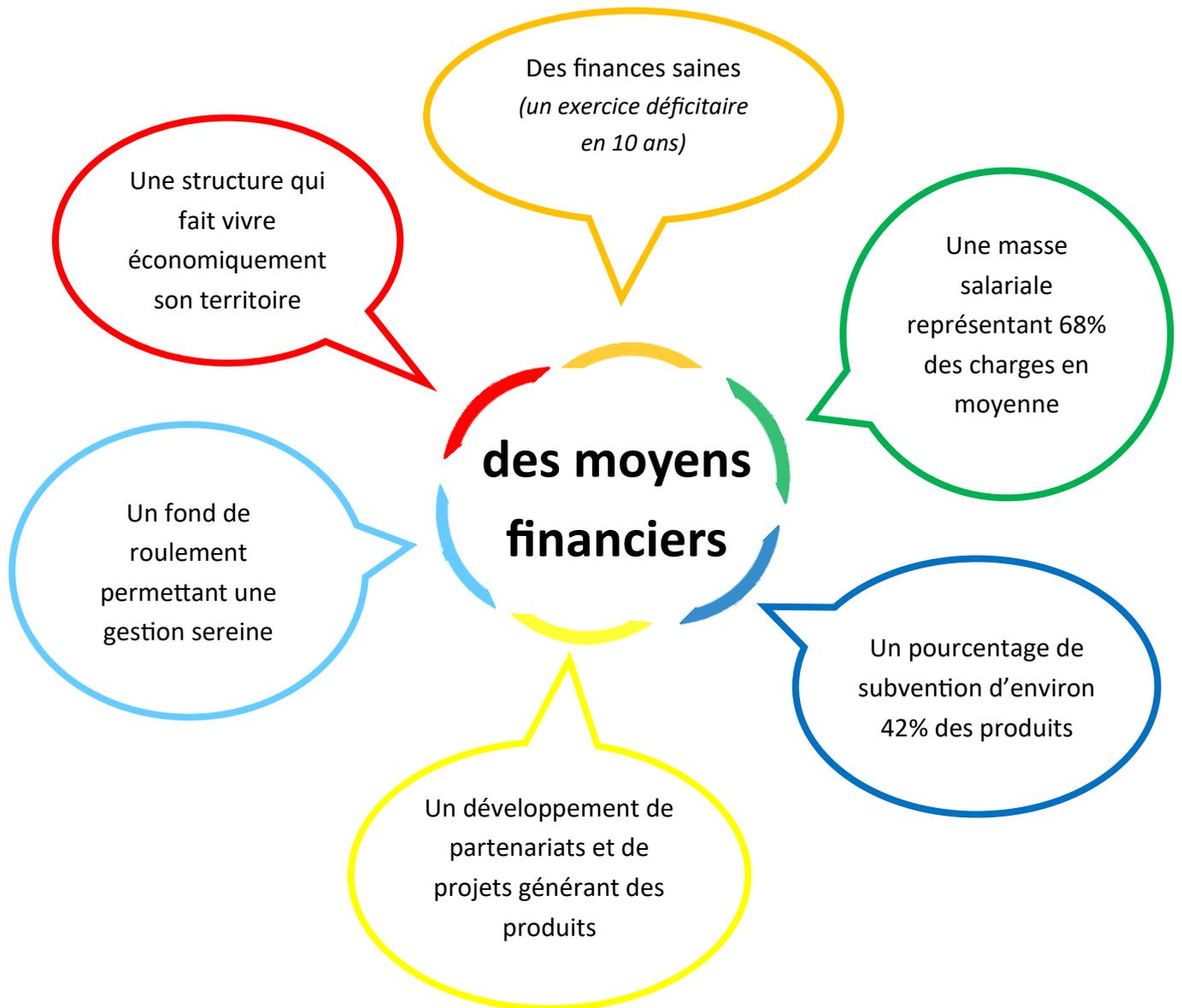
4. Moyens humains de la structure



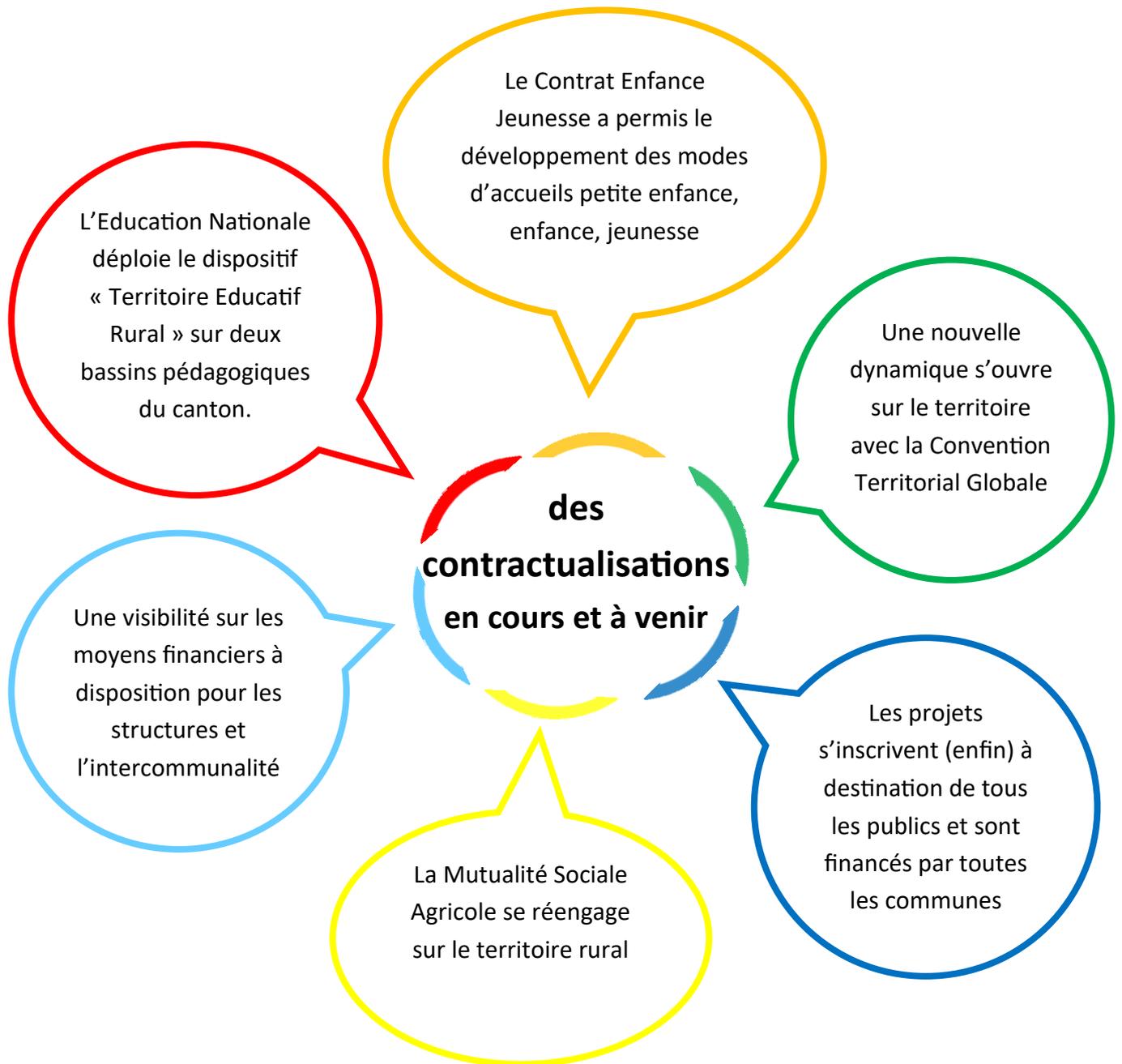
5. Moyens matériels



6. Moyens financiers



7. Contractualisations en cours et à venir



DEMARCHE DE PROJET

« Le Centre Social et Socio Culturel entend être un foyer d’initiatives porté par des habitants associés et appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l’ensemble de la population d’un territoire. »

Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socio Culturels de France

Le renouvellement du projet social tous les 3 ou 4 ans est l’occasion de poser un regard sur la structure, le territoire, les moyens mis en œuvre et l’environnement. Cette « contrainte » permet d’évaluer les actions portées, d’analyser les besoins nouveaux du territoire et de se projeter en choisissant une stratégie sur 4 ans et plus.

L’Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a mis à profit toute l’année 2021 pour lancer sa démarche participative. Il a bénéficié de plusieurs événements qui ont favorisé l’implication du plus grand nombre au service du projet.

Tout d’abord, le directeur a accueilli un stagiaire demandeur d’emploi pour la formation Diplôme d’État de la jeunesse, de l’éducation populaire et du sport sur 10 mois. Cette présence a donné l’occasion de travailler sur le sujet du public seniors. Des questionnaires et entretiens téléphoniques (COVID oblige) ont été réalisés pour connaître les besoins et les difficultés rencontrées par les associations accueillant ce public sur le territoire. Une réunion dans le cadre de la certification au diplôme a donné l’occasion de rassembler des représentants associatifs et de potentiels partenaires.

Des réunions avec les élus communautaires ont été menées avec la volonté d’aboutir à une politique globale cohérente sur les secteurs de la petite enfance, l’enfance et la jeunesse.

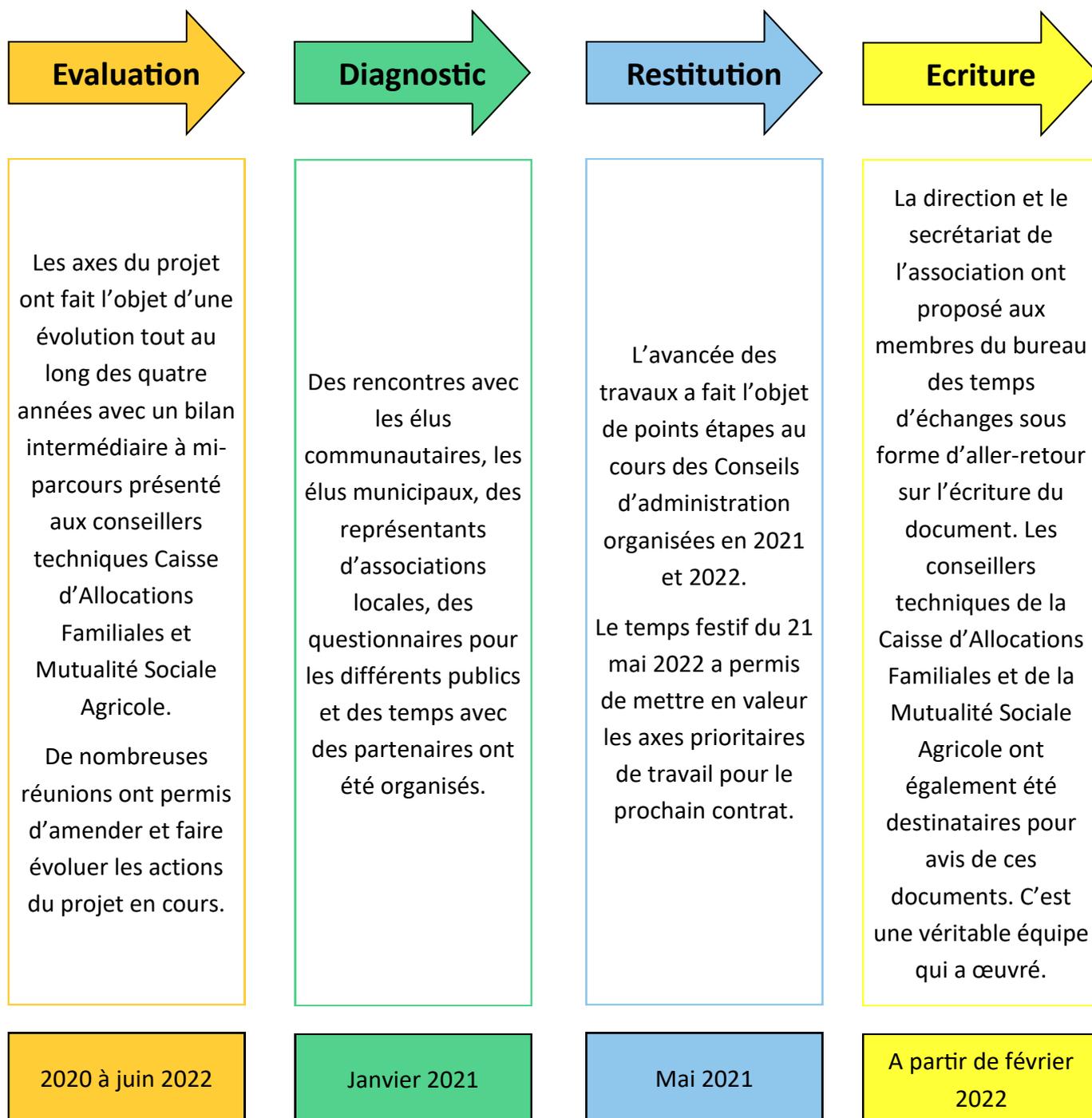
Un temps de travail avec toutes les communes adhérentes dont Mars sur Allier et les 3 communes non adhérentes mais appartenant à la communauté de Communes s’est déroulé à Chantenay Saint Imbert en novembre 2021. Quatre questions étaient posées pour quatre groupes constitués avec une restitution collective.

Les salariés de l’Espace Socio Culturel du Sud Nivernais se sont réunis pour une matinée de réflexion en petits groupes.

La parole des habitants a été recueillie à travers des questionnaires pour lesquels l’équipe de salariés a été mobilisée pour inciter et aider à la complétude. La parole des enfants et adolescents a été recueillie sous forme ludique car il nous semblait intéressant de prendre leur avis puisqu’ils sont souvent les premiers concernés par les actions ou projets mis en place. Une animation au cours de l’assemblée générale à Livry a été mise en place. Enfin, les partenaires comme le Conseil départemental, la Mission Locale Jeunes ou l’Education Nationale ont pu s’exprimer par rapport aux projets menés et le développement de nouvelles actions. Les conseillères techniques de la Caisse d’Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole sont consultées régulièrement pour l’avancée des projets.

Ce fastidieux travail de réunions, de rencontres, de questionnaires aura nécessité beaucoup d’efforts au cours de l’année mais le regard porté par l’ensemble des acteurs qui gravitent autour de l’association permettra de mieux se positionner dans les évolutions futures en proposant des axes et orientations cohérents et adaptés aux besoins du territoire.

Notre démarche peut se schématiser de la manière suivante



2022, année de renouvellement du projet social a été particulièrement riche et intense. La démarche participative instaurée avec tous les acteurs locaux a demandé de l'énergie mais elle s'est avérée très intéressante. Le travail de fourmis réalisé par chacun pour construire ensemble un projet cohérent pour le territoire a abouti.

PROJET SOCIAL - 2023 à ...

La grave crise sanitaire traversée au niveau mondial, durant presque deux années, n'a pas eu les mêmes répercussions pour tous.

Au cours du confinement, si les urbains ont souffert de la promiscuité dans les appartements, des privations de libertés, de l'absence de festivités, les ruraux ont été touchés par l'isolement, l'absence de liens, les difficultés d'approvisionnement en nourriture pour les personnes éloignées des centres bourgs.

Cette période difficile a éprouvé moralement les habitants, mais aussi les structures qui ont été fortement impactées. Elles ont dû s'adapter aux contraintes, aux interdictions, aux fermetures temporaires, aux remplacements de personnels, aux absences d'interlocuteurs dans certaines institutions, tout en assurant un accueil de qualité face au désarroi des habitants. Les efforts déployés et l'ingéniosité démontrée par les personnels et les bénévoles sont à souligner, à valoriser. Ils ont permis d'adoucir le mal être et les frustrations.

Reprendre une vie « normale », faite de projets, d'activités, de sorties et de rencontres, est la préoccupation première de l'association. S'il est utopique de vouloir que tout soit comme avant, il nous semble primordial de nous appuyer sur les forces et les réussites constatées, dans le bilan du précédent projet social pour aller plus loin et continuer le développement de la structure sur son nouvel espace géographique.

Le projet social s'articule autour de trois axes avec une déclinaison d'actions construites à partir du bilan réalisé du projet 2018 - 2022 et des besoins recensés. Il pourrait s'intituler « **Bien vivre et grandir en Sud Nivernais** » en référence à la nouvelle dénomination de l'association « Espace Socio Culturel du Sud Nivernais » et à son aspiration de développer des projets en faveur des habitants situés jusqu'à la frontière de l'Allier.





Organiser un espace accueillant

Description de l'action



La structure se dote de tous les moyens à disposition pour favoriser l'écoute et l'orientation des habitants : une chargée d'accueil reçoit dans nos locaux du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sans rendez vous. L'espace est organisé de façon à favoriser le dialogue avec la population.

Des outils de communication interne ont été créés à destination des salariés afin qu'ils soient en mesure de renseigner les différents publics quelque soit la question sur les activités et services proposés .

La chargée d'accueil a pour mission de vérifier les affichages au sein des locaux pour diffuser les informations de l'association, des partenaires ou autres associations.

L'aménagement de l'espace vise à un accueil physique bienveillant et convivial.

Des solutions pour les inscriptions aux activités ont été élaborées pour éviter les files d'attentes génératrices de conflits. Les familles s'inscrivent sur le site internet en suivant un lien ou prennent rendez-vous sur des plages horaires réservées.

Ressources



- Une chargée d'accueil présente pour renseigner les publics
- Une équipe de salariés en capacité d'accueillir les personnes
- Un lieu spécifique aménagé et un espace documentation
- Des outils informatiques (mail) et téléphoniques (répondeur) pendant les fermetures

Résultats

Ce que l'on attend



- Appropriation des habitants de l'espace accueil pour engager le dialogue, pour poser des questions, pour soumettre des idées
- Impulser une nouvelle dynamique pour développer des projets émanant de l'accueil
- Développer l'itinérance de la fonction accueil sur les communes adhérentes



« Accueillir » les nouveaux habitants

Description de l'action



Le projet de territoire validé par les élus de la Communauté de communes comporte un axe fort sur le désir de voir s'installer de nouvelles familles sur le territoire.

L'intercommunalité et la commune de Saint Pierre Le Moûtier avaient édité des guides d'accueil devenus obsolètes et coûteux à reproduire. Néanmoins, pour que les populations s'installent mais surtout vivent et restent, il nous semble essentiel de leur faire découvrir le territoire, l'environnement, les associations et les services proposés.

A cet effet, nous pouvons envisager l'organisation d'espaces conviviaux sur les communes adhérentes afin d'aller à la rencontre des habitants pour présenter la structure, ses activités et ses services mais aussi inclure d'autres partenaires. Ces temps seront l'occasion de recueillir la parole et les besoins de chacun. Pour ne pas multiplier les dates, des regroupements géographiques de communes seront envisagés.

Ressources



- Les communes du territoire pour la mise à disposition des salles et le repérage des familles.
- La mobilisation du référent familles et de l'agent d'accueil avec ponctuellement d'autres personnels comme l'animatrice France Services, l'animatrice du secteur jeunesse, les animateurs d'activités et les partenaires locaux volontaires comme le Relai Petite Enfance.
- Les minibus et les moyens informatiques de l'association

Résultats

Ce que l'on attend



- Au moins 3 ou 4 temps d'accueil par an
- Fréquentation de 4 à 5 familles différentes par temps d'accueil
- Participation des familles rencontrées à des activités de la structure



Développer une France Services itinérante

Description de l'action



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est labellisé France Services depuis février 2020. Deux animatrices sont disponibles pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, en les accueillant dans un espace dédié en toute confidentialité.

L'amplitude d'ouverture est de 33h30 par semaine, avec ou sans rendez-vous. Cependant, le territoire d'intervention est vaste avec plus de vingt kilomètres entre Saint Pierre Le Moûtier (lieu de résidence de France Services) et certaines communes, comme Luthenay Uxeloup ou Neuville les Decize. Ces éloignements ne favorisent pas l'accès à tous les habitants et renforcent les inégalités.

Les animatrices vont être mobilisées pour effectuer des permanences dans les villages selon un calendrier établi à l'avance. Ce fonctionnement permettra un maillage territorial plus efficace en faveur des populations. Un lien étroit avec les municipalités sera nécessaire pour être un relai d'informations. Des animations seront programmées sur ces temps de présence.

Ressources



- Sollicitation des municipalités pour le prêt de salles, l'accès à internet et la diffusion de la communication
- Des animatrices France Services pour les permanences
- Mobilisation d'autres personnels de la structure sur des animations
- Recherche de partenariats locaux ou d'institutions pour des animations ponctuelles

Résultats

Ce que l'on attend



- Une meilleure couverture du territoire et un accès au plus grand nombre à France Services
- Une présence, de la structure, renforcée auprès des habitants (informations sur les activités et les services)
- Une « animation » des villages, au moins une fois par an pour chacun
- Des échanges favorisés pour le développement de nouveaux projets



Accompagner les salariés dans un parcours de formation professionnelle

Description de l'action



La formation professionnelle est un outil majeur à disposition de tous les actifs pour développer ses compétences. Se former tout au long de sa vie est devenu indispensable pour se maintenir dans l'emploi, pour s'adapter aux évolutions, pour acquérir des qualifications plus élevées pour accéder à de nouvelles fonctions.

L'association, consciente de ces enjeux, incite et favorise fortement les départs en formation. Une salariée est en cours de Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (fin en juin 2023), une autre en Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (fin en avril 2023), et un salarié débutera fin octobre 2022 un Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport. Toutes ces formations nécessitent un accompagnement important de la part de la direction qui assure le tutorat mais aussi la recherche de financements.

D'autres personnels participent à des temps organisés par les partenaires institutionnels, la fédération des Centres Sociaux ou des associations (formats de 1 à 3 journées).

Les départs en formation sont priorisés en fonction des demandes, de la motivation des salariés, des financements accordés, des actions déjà engagées, en veillant à ne pas pénaliser ou nuire à l'organisation du service.

D'autres départs seront programmés au cours des années 2023 à 2026.

Ressources



- Les organismes de formation
- Les fonds d'Uniformation et les fonds propres de l'association
- La direction de la structure pour le tutorat

Résultats

Ce que l'on attend



- Des personnels formés avec des compétences reconnues par des certifications
- Le développement de projets nouveaux par l'implication des salariés
- Une évolution professionnelle des bénéficiaires au sein de la structure ou d'une autre structure
- Un investissement plus important des salariés dans leur action quotidienne



Favoriser la participation

Former



Favoriser la solidarité

Favoriser les échanges, les échanges de savoirs

Accompagner différents publics dans leur parcours de formation

Description de l'action



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est très sollicité par les organismes de formation (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, Francas), par des partenaires (Mission Locale Jeunes), par des établissements scolaires (collège, lycée) pour accompagner des jeunes, des adultes au cours de stage ou périodes de découverte.

L'association répond favorablement à ces demandes pour plusieurs raisons :

- aider les personnes à confirmer leur orientation
- détecter les potentiels salariés, pour elle-même ou d'autres associations
- « profiter » de leur passage pour partager des idées
- participer au développement de compétence
- faire connaître la structure

Le suivi engendré demande du temps et parfois de la patience mais il devient profitable à tous.

Les lieux de stage sont trop souvent choisis (trouvés) en dernière minute soit par manque d'idées, soit par manque de moyens de locomotion ce qui rend la période inintéressante et peu propice à un bon apprentissage.

L'association souhaite poursuivre les efforts réalisés sur ces accueils

Ressources



- Un partenariat renforcé avec les établissements scolaires et les organismes de formation
- La formation de tuteur ou accompagnant au sein de l'association

Résultats

Ce que l'on attend



- Susciter les vocations pour les métiers d'animation
- Encourager les jeunes à la formation professionnelle et les diriger vers des métiers en tension
- Développer des partenariats avec les établissements scolaires du territoire sur le volet formation et orientation.
- Connaître mieux les publics sur les métiers dits à caractère social



Organiser une formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour des jeunes du terroire

Description de l'action



Depuis de nombreuses années, la structure construit des projets en partant des besoins exprimés par les adolescents. C'est ainsi que sont nés, le « projet jeunes solidarité intergénérationnelle », « village en fête » ou « un jour, le lycée », financés par la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre et d'autres partenaires.

Les adolescents grandissent et souhaitent s'investir auprès des plus jeunes, dans les accueils collectifs de mineurs.

Plusieurs freins à cet engagement ont été notés :

- la jeunesse des adolescents (souvent à peine 17 ans)
- le manque de formation qui « repousse » les employeurs
- la difficulté de financement pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- le manque de mobilité pour la formation et le stage pratique
- la difficulté pour décrocher un stage pratique rémunéré

Actuellement, l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais soutient les jeunes qui en font la demande pour la validation des stages et les recrute en Contrat d'Engagement Educatif ce qui leur apporte des moyens financiers.

Il oriente aussi vers les services des différents partenaires susceptibles d'apporter leur contribution financière. La pénurie de main d'œuvre constatée, à la rentrée scolaire 2021 sur les accueils collectifs de mineurs, provient du manque de valorisation du métier, de la faible rémunération et des temps partiels morcelés. Notre structure est moins touchée par ces constats même s'il semble plus compliqué de recruter des personnels formés et stimulés par les enjeux éducatifs.

Pour aller plus loin dans notre démarche et encourager les jeunes motivés, un travail est mené avec la Mission Locale Jeunes de Nevers et des organismes de formation pour organiser une formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, soit directement à Saint Pierre Le Moutier soit à Nevers ou Moulins Sur Allier avec des mobilités à convenir ensemble. L'association a obtenu des financements de Mécénat Mutualia (sous forme de don) suite à un appel à projet. La concrétisation des démarches devrait aboutir sur le premier semestre 2023 pour le stage de formation général.

Cette étape fondatrice débouchera sur d'autres formations comme des certificats de qualification professionnelle.



Suite

Organiser une formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur pour des jeunes du terroire

Ressources



- Les organismes de formation pour les périodes générale et d'approfondissement
- Les partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales ou Mutualité Sociale Agricole, Conseil départemental, Mission Locale Jeunes) ou autres comités d'entreprises, financeurs ou parties prenantes dans le portage du projet
- La direction, les animatrices jeunesse et familles de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais, impliquées sur les aspects logistiques et administratifs mais aussi sur les validations de stage pratique
- Les locaux municipaux et le minibus seront mobilisés

Résultats

Ce que l'on attend



- La constitution d'un groupe qui sera précurseur en la matière
- Le développement d'un partenariat avec les organismes de formation et les acteurs œuvrant pour la jeunesse
- La constitution d'un vivier d'animateurs formés pour répondre aux besoins de personnels d'animation sur le territoire
- L'accès à la formation pour un plus grand nombre
- La réflexion globale locale sur le recrutement des accueils collectifs mineurs et plus particulièrement périscolaires
- La reconnaissance de l'engagement des jeunes à travers une juste rémunération



Favoriser la participation

Mettre en place des actions de participation citoyenne



Favoriser la solidarité

Créer des dynamiques d'entraide et de lien social

Accompagner les projets des jeunes

Description de l'action



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais s'investit depuis plus de vingt ans dans l'accompagnement de projets de jeunes, d'animation, de vacances ou de solidarité. Grâce à la prestation de services jeunes et aux subventions d'appels à projets, au soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, une animatrice est dédiée spécifiquement au secteur adolescents. S'il reste difficile de susciter l'envie des jeunes à s'investir dans un projet collectif, la présence quotidienne dans les collèges permet de les mobiliser. Ces rencontres permanentes, encourageantes et bienveillantes favorisent l'engagement des adolescents dans la proposition et l'animation de leurs projets. Pour la structure, il est important, de valoriser les actions conduites par plusieurs groupes, de favoriser la transmission des savoirs entre les plus anciens porteurs du projet et les plus jeunes. La présence aux collèges et les animations quotidiennes rendent possibles ces actions. C'est d'autant plus nécessaire qu'ils grandissent, quittent le territoire pour leurs études et ont des aspirations nouvelles.

Les projets menés, depuis longtemps pour certains (2003), sont évidemment poursuivis (projet solidarité intergénérationnelle). D'autres autour de la santé, la scolarité sont en gestation.

Ressources



- L'animatrice du secteur jeunes et des salariés selon les besoins de l'action
- Les collèges et les communes
- Les conseillères techniques de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole pour l'accompagnement des projets
- Des intervenants extérieurs pour une aide ponctuelle (Conseil départemental pour des montages vidéo...)
- Les locaux, le minibus, les moyens informatiques de la structure
- Les associations locales en partenariat

Résultats

Ce que l'on attend



- Le développement de nouveaux projets portés par les jeunes
- La participation des jeunes aux actions proposées
- La transmission entre les tranches d'âges et l'accompagnement des plus jeunes par les plus anciens
- La reconnaissance et la mise en valeur des initiatives



Valoriser le bénévolat associatif

Description de l'action



Tout au long de l'année, des bénévoles s'investissent au service des autres pour faire vivre l'association. Certains sont membres du conseil d'administration, d'autres animent et gèrent des activités, d'autres enfin participent, à la demande, à des évènements.

Sans cette ressource, la structure ne pourrait fonctionner. Cette force vive, acteur incontournable du développement de notre organisation, n'est pas suffisamment connue et reconnue. Certaines personnes ne se sont parfois même jamais croisées.

C'est pourquoi, un temps festif pour les rassembler, les remercier mais aussi créer du lien entre eux, leur permettre de s'exprimer, de partager leur expérience, sera mis en place.

A l'heure où le bénévolat associatif semble, d'après les études réalisées, en perte de vitesse, tout du moins différent dans l'engagement temporel des personnes, il est fondamental de donner de la considération à ceux qui s'emploient pour les autres.

Une « fête annuelle des bénévoles », quelque soit le format à imaginer, sera concoctée avec une organisation confiée au secteur familles.

Ressources



- Pilotage de l'action par l'animatrice du secteur familles
- L'ensemble de l'équipe salariée
- Mobilisation selon l'animation d'autres intervenants

Résultats

Ce que l'on attend



- La poursuite de l'engagement des bénévoles actuels
- L'émergence de nouveaux bénévoles
- L'émergence de nouveaux projets



**Favoriser
la participation**

**Mettre en place des actions de participation
citoyenne**



**Décloisonner
les publics**

**Organiser des actions permettant la
rencontre des habitants**

Participer à l'animation du territoire

Description de l'action



Il n'y a pas sur le secteur d'intervention de fête des associations, comme cela peut exister dans certaines villes, pour promouvoir le redémarrage des activités pour faire connaître l'existence des clubs et des encadrants.

Des manifestations sont organisées sur le périmètre de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais : foires artisanales, marchés de Noël... Elles sont le fait de comités des fêtes et constituent une richesse pour la vie locale, elles favorisent le lien entre les personnes.

En participant, chaque fois que cela est possible, à une de ces manifestations, la structure va au devant de la population. Que ce soit à travers les animatrices France Services, la référente familles ou le secteur adolescents, nous faisons connaître les activités et les services.

Pour aller plus loin, en ce sens, un répertoire des associations pourrait être imaginé en collaboration avec la Communauté de Communes. Cela aurait pour avantage de faire connaître les associations locales et leurs activités surtout avant la rentrée scolaire.

Ressources



- Les personnels de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
- La chargée de communication de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais
- Les associations du territoire
- Les communes

Résultats

Ce que l'on attend



- Participation à au moins deux événements par an
- Création d'un répertoire chaque année
- Meilleure connaissance des associations entre elles et par les habitants



**Décloisonner
les publics**

Organiser des activités multigénérationnelles



**Favoriser la
solidarité**

Favoriser l'accès aux activités et aux services

Des séjours et des vacances pour tous

Description de l'action



Le constat est fait que de nombreuses familles ne partent pas en vacances pour diverses raisons : chômage, bas salaires, difficultés d'organisation, problème de transport, coût des locations...

Pour les enfants et les adolescents, des séjours sont organisés chaque année en juillet (de 3 à 5 nuits). Ils sont programmés généralement très tôt (février - mars), pour laisser le temps aux familles, en concertation avec la structure, les services sociaux et parfois des associations locales, d'établir les modalités de financement. La participation de la Caisse d'Allocations Familiales, à travers les subventions et le Contrat Enfance Jeunesse, a pour effet de baisser sensiblement le coût.

Il nous semble important que le droit à partir en vacances ne se limite pas uniquement aux enfants et aux adolescents. Les adultes doivent pouvoir en bénéficier. La référente familles proposera une démarche d'organisation collective et participative de séjour pour les familles. Parents et enfants pourront choisir un lieu qui favorisera les échanges dans la famille et entre les familles, qui permettra de construire des liens et de partager des souvenirs communs. Cette construction donnera l'occasion de travailler sur les liens familiaux et sur les notions plus transversales de budget, de partage, d'activités et d'apprentissage de règles. Des animations seront planifiées pour récolter des fonds de façon à diminuer le coût. La participation des publics sera requise à cette occasion.

Ressources



- Les partenaires locaux : travailleuses sociales, associations caritatives et solidaires
- Les partenaires institutionnels : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, Agence Nationale pour les Chèques Vacances
- L'ensemble de l'équipe de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

Résultats

Ce que l'on attend



- Organisation d'au moins un séjour enfants et jeunes par an
- Organisation d'un séjour familles chaque année
- Participation active des familles dans l'organisation de leur séjour



**Décloisonner
les publics**

Organiser des activités multigénérationnelles



**Favoriser la
solidarité**

**Favoriser les échanges, les échanges de
savoirs**

Un jardin partagé, solidaire, éducatif

Description de l'action



Le projet d'un jardin solidaire est né des constats partagés par les deux stagiaires (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) accueillis sur la structure et de la volonté de quelques habitants de se retrouver autour du jardinage. Les travailleurs sociaux et l'antenne locale des Restos du Cœur, adhèrent au concept qui vise à favoriser le lien social et se sont associés à la démarche.

Plusieurs objectifs sont fixés :

- Favoriser la rencontre de plusieurs générations, contribuer à la mixité sociale et promouvoir les échanges
- Développer un lieu « ouvert » à tous pour tisser des liens et participer à des animations
- Encourager les actions écocitoyennes et réfléchir collectivement aux problématiques de développement durable (récupération de l'eau, gestion des déchets...)
- Travailler sur la notion de santé à travers des ateliers cuisine en utilisant la production du jardin
- Organiser des sorties à thème pour les publics

Des subventions (Mutualité Sociale Agricole et la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) ont été obtenues pour agrémenter l'espace autour du jardin : achat de tables, bancs, jeux pour enfants, matériels, récupérateurs d'eau.

Ressources



- L'animatrice référent familles
- Les habitants et les jardiniers
- Les enfants de l'accueil de loisirs
- Les travailleurs sociaux et les associations à vocation sociale (Croix Rouge, Resto du Cœur)

Résultats

Ce que l'on attend



- Le développement d'animations autour du jardin
- L'arrivée de nouveaux jardiniers et une fréquentation spontanée au jardin
- Une production permettant des ateliers cuisine réguliers



Des rencontres enfants - parents

Description de l'action



L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais crée des moments de partage, de distraction, de jeux, de convivialité entre parents et enfants.

Ces instants peuvent prendre différentes formes :

- Des ateliers jeux de société itinérants organisés tous les quinze jours environ, le vendredi soir à partir de 18h30. Lors de ces soirées, l'animatrice est disponible pour apprendre les règles du jeu, pour favoriser les échanges et pour créer des interactions entre participants. A travers le jeu, il est possible d'apprendre à respecter les règles, les autres et le matériel mais aussi de travailler la concentration, les émotions, le vivre ensemble, la coopération et la patience.

- Des sorties découvertes tantôt proches (musée du costume ou la Maison de la Culture) tantôt plus éloignées (à Paris par exemple)

- Des ateliers cuisine ou créatifs permettant de transmettre des savoirs et des savoirs faire tout en partageant des moments de convivialité

- Des après-midis à thème lors des accueils collectifs de mineurs des vacances ou des mercredis. Les parents sont invités à venir partager un moment ludique et festif

Ces temps sont planifiés tout au long de l'année et sont utilisés pour recueillir la parole et les idées des familles

Ressources



- L'animatrice du secteur familles
- L'équipe d'animation des accueils collectifs de mineurs
- Les travailleurs sociaux et l'infirmière de la Protection Maternelle Infantile
- L'Espace Petite Enfance
- Les Communes

Résultats

Ce que l'on attend



- La régularité des rencontres
- La participation des familles à ces actions
- Les propositions de nouveautés émanant des familles



Des rencontres familles

Description de l'action



L'éducation des enfants repose sur trois piliers qui ne peuvent fonctionner les uns sans les autres. En premier lieu, il y a les parents et plus largement le cercle familial, en second l'école et en troisième le monde associatif et/ou culturel. Chacun a un rôle et doit pouvoir collaborer et s'appuyer sur les deux autres. La responsabilité éducative incombe aux parents qui éprouvent parfois des difficultés.

La structure doit pouvoir à travers le développement d'actions de parentalité aider les « publics en difficultés ». Ce travail auprès des parents nécessite des temps et des lieux clairement identifiés où les parents peuvent se rencontrer, échanger, partager des problèmes sans peur d'être jugés, être force de proposition et parfois vivre des activités entre parents.

Avant la période COVID 19, un « espace des parents » dans l'enceinte de l'école du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé avait été initié par les deux directeurs d'écoles, la directrice de l'Espace Petite Enfance et le directeur de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais. Ces rencontres (5 par an) ont été suspendues. Elles pourraient être remises à l'ordre du jour, la période semble plus propice. Un accueil convivial est réservé aux participants.

Des soirées organisées conjointement avec l'Espace Petite Enfance sur des thèmes repérés seront organisées avec le concours de spécialistes de la parentalité.

Le jardin solidaire qui est en cours d'aménagement servira de lieu pour des animations familles durant les périodes de vacances ou les mercredis.

Les activités du Relai Parents Enfants sont hébergées dans nos locaux les mardis et les vendredis matin. Des projets sont menés en concertation par la référent familles et la puéricultrice.

La structure propose dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité des temps d'accueil des parents pour valoriser les créations des enfants et avoir un retour des familles sur les progrès réalisés.

Des places de spectacles programmées par La Maison de la Culture sont achetées par la structure pour les familles. Des sorties familles sont planifiées chaque trimestre et sont parfois conjointes avec les accueils collectifs de mineurs des vacances.



Favoriser la
solidarité

Mettre en place des actions adaptées aux
problématiques sociales repérées

Suite

Des rencontres familles

Ressources



- L'animatrice secteur familles
- L'équipe de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
- Les personnels du Relai Petite Enfance
- Les directeurs d'écoles
- Les travailleurs sociaux du secteur (Protection Maternelle Infantile, éducateurs, assistantes sociales)
- Les professionnels spécialistes de la parentalité

Résultats

Ce que l'on attend



- Des rencontres régulières au sein de l'école ou dans la structure
- Des soirées à thèmes au moins une fois par trimestre
- Des sorties familles et un accès dans des lieux de culture
- Des rencontres spontanées entre familles dans l'espace jardin
- Des parents qui s'investissent dans la programmation des soirées, des activités et des sorties



Favoriser la solidarité

Créer des dynamiques d'entraide et de lien social



Décloisonner les publics

Organiser des actions permettant la rencontre des habitants

Des travaux et des visites au domicile des seniors

Description de l'action



L'origine de cette action remonte à l'année 2003 et est à l'initiative d'un groupe de jeunes filles qui souhaitent se rendre utiles durant les vacances estivales.

L'idée était simple, permettre à des personnes âgées de bénéficier d'une aide pour des petits travaux et une visite. Les jeunes se sont investis années après années pour faire perdurer la philosophie du projet et poursuivre l'action auprès de leurs aînés.

Au fil du temps, les demandes des personnes âgées ont peu évolué (peinture, désherbage, rangement de bois), elles recherchent avant tout le lien créé avec les jeunes, les échanges et les instants de convivialité.

L'isolement est un facteur important de détresse chez les personnes âgées, qui ont besoin qu'on s'intéresse à elles et qu'on prenne le temps de converser.

Ce service rendu à nos anciens, montre que la jeunesse est capable de s'investir durablement pour le bien être des autres.

Ressources



- L'animatrice secteur jeunes
- Les élus des communes adhérentes
- Les services sociaux et médicaux du territoire
- Les jeunes
- Le minibus de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais

Résultats

Ce que l'on attend



- Des nouveaux jeunes investis sur le projet
- Des nouveaux seniors aidés
- Un accueil des personnes âgées sur des activités ou des services
- Des rencontres entre les personnes aidées et les jeunes



Favoriser la participation

Former



Favoriser la solidarité

Mettre en place des actions adaptées aux problématiques sociales repérées

L'inclusion numérique pour tous

Description de l'action



Dès la fin des années 80, des initiations informatique ont été proposées par le Centre Social avec des ordinateurs du collège. L'association a par la suite continué les initiations à destination de néophytes.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental a déployé sur la Nièvre un service d'accompagnement au numérique avec des médiateurs venant dans nos locaux mis à disposition pour des cours collectifs. Aujourd'hui, ce sont des conseillers numériques recrutés sur une période de deux ans, qui se déplacent dans les villages. Ce dispositif, mis en place par l'Etat vise à lutter contre la fracture et l'exclusion numérique.

La Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais a conventionné avec le département pour l'attribution d'un poste de conseiller numérique sur le territoire. Le financement est assumé par l'Etat via les aides attribuées, le département, la Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais et l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais qui l'accueille dans ses locaux. Le constat partagé localement (Mission Locale Jeunes, services sociaux, associations caritatives, animatrices France Services) fait clairement apparaitre que l'exclusion numérique n'est pas uniquement liée à la question d'âge. En effet, les seniors disposent, pour certains, d'ordinateurs ou de tablettes dont ils ne savent pas se servir tandis que les jeunes n'ont que leur téléphone portable (faute de moyens pour acquérir d'autres matériels) ce qui limite souvent l'utilisation.

L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais souhaite s'appuyer sur le dispositif et le développer pour faciliter l'accès même aux plus réfractaires. Le fait de se rendre sur les communes nous semble être un facteur facilitateur à l'apprentissage basique (créer une adresse mail, envoyer ou recevoir des messages, surfer sur internet). Les animatrices France Services jouent un rôle important dans l'orientation des personnes vers ces cours.

A l'heure où les démarches administratives tendent vers une utilisation généralisée du numérique malgré des zones blanches (territoire non couvert par un réseau mobile) encore nombreuses, ce service rendu à la population apportera une réelle plus value sociale. La Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie encouragent financièrement par un appel à projet annuel et administrativement par un groupe de travail auquel nous participons sur la lutte contre l'illectronisme. Des ordinateurs vont être acquis début 2023 pour une mise en libre service.



Favoriser la participation

Former



Favoriser la solidarité

Mettre en place des actions adaptées aux problématiques sociales repérées

Suite

L'inclusion numérique pour tous

Ressources



- Les animatrices France Services
- L'animatrice secteur familles
- Le conseiller numérique
- Les communes pour la mise à disposition de salles et la connexion internet
- La Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais

Résultats

Ce que l'on attend



- La mise en place d'ateliers adultes et seniors sur toutes les communes de la Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais
- Des partenariats avec la Mission Locale Jeunes et les services sociaux pour les jeunes et les publics fragiles



Décloisonner les publics

Mettre en place des activités ou des services
adaptées et diversifiées répondant

Des activités périscolaires de qualité

Description de l'action



La mise en place des nouveaux rythmes scolaires avait introduit une nouvelle dynamique de développement de projets d'activités sur le territoire. L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais s'était très fortement investi pour la coordination, la recherche d'intervenants et l'animation d'ateliers sportifs, culturels ou créatifs pour le compte des communes. Les Nouvelles Activités Périscolaires (ou Temps d'Activités Périscolaires) avaient pour vocation d'offrir à tous les enfants des pratiques nouvelles sous forme de cycles de 5 à 7 semaines. Les aménagements des transports et horaires scolaires contribuaient au succès du projet avec plus de 90% d'enfants scolarisés touchés. Le retour à la semaine de quatre jours et la reprise du rythme précédent (transports, horaires, écoles, cantines, éclatement de lieux de scolarité) n'a pas favorisé le développement d'une nouvelle organisation aussi qualitative que nous le souhaitons. Depuis septembre 2022, les accueils de loisirs périscolaires du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé de Saint Pierre Le Moûtier ont élu domicile dans les locaux de l'école du Bel Air laissés vacants depuis une nouvelle répartition de classes. Les enfants sont sur place et n'ont plus besoin d'être transportés de l'école à l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais d'où un gain de temps, de sécurité (plus de navettes minibus). Les animateurs sont plus disponibles pour les enfants.

Des projets d'activités sont en construction dans le domaine du sport, de la lecture et des arts créatifs. Les travaux sur le Territoire Educatif Rural viendront alimenter et compléter notre réflexion.

L'association est l'acteur incontournable de ces temps périscolaires, elle intervient aujourd'hui pour le compte du Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé (5 communes concernées), l'école de Chantenay Saint Imbert (3 communes concernées) et l'école de Dornes (hors zone d'intervention).

Ressources



- Les animateurs de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
- Les communes et l'Établissement public de coopération intercommunale
- Les enseignants des écoles et les regroupements pédagogiques
- Le matériel, les équipements sportifs et les locaux municipaux
- Les intervenants extérieurs



**Décloisonner
les publics**

**Mettre en place des activités ou des services
adaptées et diversifiées répondant**

Suite

Des activités périscolaires de qualité

Résultats

Ce que l'on attend



- Travail en partenariat avec les associations et l'Education Nationale
- Offre d'animations plus conséquente
- Participation plus importante des enfants aux activités
- Réflexion avec les enfants sur les activités proposées



Des tarifs et modalités de paiement favorisant l'accessibilité financière

Description de l'action



Comme toutes les associations, notre structure doit assurer sa sécurité financière tout en poursuivant le développement d'activités et services, de qualité en faveur des habitants. Les partenaires institutionnels, les communes ou l'Établissement Public de Coopération Intercommunale sont très présents au travers des contractualisations ce qui donnent une visibilité financière sur des durées de trois à quatre années.

La réponse aux appels à projets d'autres partenaires est également un moyen de financer des actions. Nous attachons une grande importance à ce que les ressources financières ne soient pas le frein principal à la non participation.

Pour toutes les activités petite enfance et enfance (3 à 11 ans), nous appliquons les quotients familiaux et des forfaits semaines lors des périodes des vacances. Les programmes d'activités et les informations sont donnés très en avance pour faciliter un échelonnement de paiement. Des aides complémentaires pour les familles les plus en difficultés sont parfois accordées par le Conseil départemental dans le cadre du suivi par les éducateurs ou les assistantes sociales. Sur des projets spécifiques, la Croix Rouge peut octroyer une aide.

Pour les activités adolescents, nous fonctionnons beaucoup sur la notion d'investissement des jeunes pour le financement de sorties. Les mercredis, les ateliers cuisine rapportent des fonds qui financent la sortie programmée juste avant les vacances. Les projets d'été auprès des communes et des personnes âgées apportent un pécule non négligeable. Les jeunes qui participent aux actions bénéficient de tarifs.

Pour les activités adultes et seniors, des forfaits annuels sont pratiqués. Nous nous efforçons d'avoir des tarifs raisonnables et proposons si besoin un échancier. Nous appliquons également des forfaits dégressifs en cas de participation à plusieurs activités. Notre volonté d'accueillir toutes les personnes, quelques soient leurs difficultés ou possibilités, nous amène à rechercher toutes les solutions possibles

Ressources



- Les partenaires institutionnels Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil départemental
- Les partenaires sur projets spécifiques
- Les communes ou l'Établissement Public de Coopération Intercommunale
- Les associations caritatives
- Les habitants eux mêmes



Favoriser la
solidarité

Favoriser l'accès aux activités et aux services

Suite

Des tarifs et modalités de paiement favorisant l'accessibilité financière

Résultats

Ce que l'on attend



- Une plus grande facilité pour la participation des habitants
- Des activités partagées
- Une plus grande mixité sociale sur l'ensemble des actions



**Décloisonner
les publics**

**Mettre en place des activités ou des services
adaptées et diversifiées répondant aux besoins
des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

Favoriser l'accès aux activités et aux services

Des Accueils Collectifs de Mineurs Extrascolaires

Description de l'action



Le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a créé, en 1983, le premier accueil d'enfants sur les périodes de vacances. Depuis les différents dispositifs (Contrat Temps Libres, Contrat Enfance Jeunesse, Contrat Educatif Local) ont donné les moyens à l'association de développer, en concertation avec les accueils de loisirs ou garderie de son territoire, une réponse adaptée aux besoins des familles. L'accueil collectif de mineurs des périodes de vacances, comme le mercredi (temps périscolaire), est un réel moyen de garde. Les enfants de 3 à 11 ans scolarisés sur l'une des écoles de la zone de compétence bénéficient d'activités éducatives mises en place par l'équipe d'animation.

Le fonctionnement par tranches d'âges est volontairement ouvert par un système de passerelles, entre les groupes, pour favoriser l'épanouissement des enfants.

Depuis septembre 2021, la structure accueille les 3 - 6 ans. C'est une réelle plus-value pour le service rendu aux familles, puisqu'elles ont un seul interlocuteur pour les différents temps péri et extrascolaires, un seul lieu d'activités et des tarifs identiques quelque soit la tranche d'âges.

La volonté de maintien d'un niveau de qualité de ce service aux familles est affichée notamment par rapport aux périodes d'ouvertures (toutes les petites vacances sauf Noël ainsi que juillet et fin août), à la politique tarifaire favorisant l'accès au plus grand nombre, à l'organisation de transport aller-retour sur chaque ville adhérente, aux inscriptions facilitées par le site et le lien internet de la structure. Les repas sont livrés par une société extérieure.

La « passerelle », initiée en 2016 par les directions du Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier et de l'Espace Municipal Petite Enfance, sous l'impulsion de la Caisse d'Allocations Familiales et des élus municipaux pour faciliter le passage des enfants d'une structure à l'autre, fonctionne pour les futurs entrants en classe de petite section à la maternelle. Cela prend la forme de demi-journées d'activités communes avec le groupe petite et moyenne section dans nos locaux à partir des vacances de printemps. Les familles sont invitées à participer à des temps d'animation très régulièrement.



**Décloisonner
les publics**

**Mettre en place des activités ou des services
adaptées et diversifiées répondant aux besoins
des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

Favoriser l'accès aux activités et aux services

Suite

Des Accueils Collectifs de Mineurs Extrascolaires

Ressources



- L'équipe de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais (agents d'accueil, animateurs)
- Les collectivités locales
- L'Espace Petite Enfance
- Les écoles du territoire
- La Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et les services sociaux du Conseil départemental
- Les minibus

Résultats

Ce que l'on attend



- L'ouverture concertée entre les accueils collectifs de mineurs et l'Espace Petite Enfance
- Les réunions de préparation entre les animateurs pour la préparation des programmes
- Les programmes éducatifs et adaptés aux tranches d'âges
- La participation des familles à des actions où elles sont invitées
- Le renforcement du partenariat (déjà fort) avec l'Espace Petite Enfance
- L'expression des enfants sur leurs envies d'activités et de projets



Favoriser la solidarité

Favoriser l'accès aux activités et aux services



Décloisonner les publics

Organiser les activités multigénérationnelles

De la culture pour tous

Description de l'action



Notre territoire rural est à la fois proche et éloigné des villes équipées de cinémas, de musées ou de salles de spectacles ce qui est un facteur d'exclusion de l'accès à la culture. Il n'est pas le seul puisque la mobilité de certains publics, les horaires des spectacles, les tarifs mais aussi la méconnaissance de la programmation sont tout aussi importants.

L'une des premières réponses apportées par les communes de Saint Pierre Le Moûtier et de Luthenay Uxeloup est l'adhésion à l'association Sceni Qua Non qui diffuse en itinérance des films, des documentaires ou des dessins animés pour trois euros cinquante la séance. Les enfants de l'accueil collectif de mineurs périscolaire et du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité y sont accompagnés par des animateurs.

Une convention de partenariat, entre la fédération des Centres Sociaux et la Maison de la Culture donne accès à des tarifs privilégiés aux spectacles dans la Nièvre, à nos adhérents. L'agent d'accueil est chargé de recenser toutes les demandes, de les adresser au service réservation qui les valide.

La référente familles, en concertation avec les animateurs, effectue une commande de 18 places pour des spectacles ciblés au bénéfice des enfants, des parents ou des séniors. Deux minibus de la structure sont réservés pour les transports afin de faciliter l'accès au plus grand nombre. Notre proximité avec les villes de Moulins et Yzeure dans l'Allier est un atout pour profiter des programmations intéressantes. Nous pouvons conduire des groupes aux expositions sans cesse renouvelées et participer à des ateliers. La souplesse de déplacements offerte par l'utilisation de nos minibus est un véritable confort.

La référente Familles a suivi le programme de formation (sept matinées) à Nevers issu d'un partenariat Fédération des Centres Sociaux et Maison de la Culture. Des interventions sont en cours de planification au sein de la structure.

La future bibliothèque/médiathèque de Saint Pierre Le Moûtier deviendra un lieu d'animation profitable à nos adhérents pour des activités organisées conjointement.



**Favoriser la
solidarité**

Favoriser l'accès aux activités et aux services



**Décloisonner
les publics**

Organiser les activités multigénérationnelles

Suite

De la culture pour tous

Ressources



- L'animatrice référent familles et les personnels de la structure
- Les minibus
- Les lieux de culture de proximité
- Les communes pour le conventionnement avec Sceni Qua Non

Résultats

Ce que l'on attend



- Un accès « facilité » à la culture pour le plus grand nombre
- La participation des habitants aux sorties proposées
- La mise en place d'animations ou de sorties pour plusieurs générations



**Décloisonner
les publics**

**Organiser des actions permettant la
rencontre des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

**Mettre en place des actions adaptées aux
problématiques sociales repérées**

Projet sport santé

Description de l'action



La crise sanitaire que nous avons traversé (et qui est encore présente) a « obligé » les différents publics à ne plus avoir d'activités sportives en groupes constitués. La motivation des personnes pour des activités se trouve très souvent à travers le groupe. Cela permet de tisser des liens et d'encourager la pratique. Le public sénior a été le plus « affecté » durant cette longue absence de créneaux collectifs. Il l'a fortement exprimé lors de temps informels et est revenu en masse dès lors que la reprise a été en partie possible. L'activité sportive telle qu'elle est pratiquée au sein de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais permet à la fois une pratique régulière (chaque semaine), une pratique adaptée (des cours collectifs individualisés) et des instants de partage et de déconnexion. Il n'y a pas de recherche de performance sportive. Les adultes sont dans la même configuration que les séniors. La pratique a été pour une majorité interrompue totalement pendant près de 2 ans.

Les enfants ont été particulièrement privés durant cette période, la majorité des clubs sportifs n'a pas fonctionné soit par obligations administratives soit par craintes quand la réouverture était possible. Cela a accentué les constats effectués antérieurement, à savoir un nombre important d'enfants sans pratique sportive régulière et un aggravement du phénomène d'obésité en lien avec une alimentation inadaptée.

Sur le territoire, les propositions sportives sont peu diversifiées, il faut se rendre sur Nevers ou Moulins sur Allier pour bénéficier de certains équipements ce qui restreint les possibilités pour les enfants notamment.

La structure mène depuis de nombreuses années des actions éducatives et sportives. Elle s'est attachée à développer celles-ci sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

Pour chacune des tranches d'âges, des activités sont proposées de façon à répondre aux besoins physiologiques, en tenant compte des capacités. Le bénéfice d'avoir une bonne condition physique est indéniable. Il permet de limiter le risque de chutes, d'avoir de meilleurs réflexes, d'avoir plus d'énergie, de prévenir les maladies cardiovasculaires. C'est aussi un moyen de brûler des calories et de favoriser la perte de poids. La pratique sportive permet par ailleurs d'améliorer la durée et la qualité du sommeil à la condition de ne pas faire un effort intense dans les deux heures qui précèdent le coucher. La mémoire est aussi impactée par la pratique, c'est en tout cas ce qui ressort d'une étude de chercheur de l'Université d'Harvard : l'exercice est un moyen efficace de faire fonctionner le cerveau.



**Décloisonner
les publics**

**Organiser des actions permettant la
rencontre des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

**Mettre en place des actions adaptées aux
problématiques sociales repérées**

Suite

Projet sport santé

Description de l'action



Le manque de confiance en soi et le stress sont des facteurs remarquables auprès des publics accueillis, chaque atelier visera, séance après séance, à valoriser les compétences, les acquis et les réussites des participants. Le sport « loisirs » rend plus heureux en raison des rencontres à l'intérieur du groupe, de l'envie de progresser à son rythme, des améliorations constatées et tout simplement de la joie provoquée par la valorisation des efforts fournis. Enfin, l'activité sportive permet de « mieux vieillir » et favorise l'autonomie des personnes âgées.

La crise sanitaire a renforcé ce besoin et la structure a décidé de développer des actions dans chacun des secteurs à partir des principaux constats effectués, au cours des années antérieures :

- une absence d'activités sportives pour les moins de 5 ans sur le territoire
- un manque de propositions adaptées, notamment pour le public féminin de 6 à 14 ans
- une volonté des publics seniors de prendre soin de leur santé tant physique que mentale, à travers une pratique adaptée en groupes pour créer des liens
- des carences alimentaires et nutritionnelles des problèmes de chez les enfants dans des familles « précaires ».

Pour la petite enfance, un atelier sportif est mis en place chaque semaine durant les périodes scolaires de façon à favoriser le développement de la motricité à travers le jeu et les exercices d'athlétisme. Le plaisir de courir, de sauter ou d'attraper sera privilégié. Durant les périodes de vacances scolaires, les programmes d'activités permettront également la pratique sportive soit au gymnase soit dans des structures extérieures. L'association accueille les moins de 6 ans sur les journées du mercredi en lieu et place de l'Espace Municipal Petite Enfance. Le mercredi donnera l'occasion de favoriser le développement d'actions. La recherche de partenariat avec les clubs locaux est envisagée. Le travail avec le service Protection Maternelle Infantile de l'unité territoriale de Decize et l'Espace Petite Enfance est renforcé puisque les ateliers d'éveil sont, depuis septembre 2021, d'hébergés dans nos locaux. Cela permettra d'envisager des ateliers de motricité et alimentation à destination des enfants de moins de 3 ans, des assistants maternels et des parents.



**Décloisonner
les publics**

**Organiser des actions permettant la
rencontre des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

**Mettre en place des actions adaptées aux
problématiques sociales repérées**

Suite

Projet sport santé

Description de l'action



Pour l'enfance, la pratique sportive scolaire déjà déficiente a été mise à mal encore plus durement durant les derniers mois puisqu'elle a été inexistante. Les enfants se sont retrouvés « cloisonnés » avec interdiction d'utiliser et de partager le matériel. Durant cette période, les animateurs de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais ont fait preuve d'imagination pour faire des propositions adaptées. La nouvelle année qui s'engage doit permettre un retour quasi normal de la pratique. C'est dans ce sens que les équipes des accueils périscolaires sur Saint Pierre le Moûtier, Chantenay Saint Imbert et Dornes travailleront pour développer des ateliers. La pratique sous forme « jouée » pour donner du plaisir mais aussi pour initier au goût de l'effort, de la coopération ou de duel, sera privilégiée.

Le partenariat sur Saint Pierre le Moûtier permettra, le mercredi, d'acheminer les enfants de l'accueil de loisirs vers les clubs sportifs pour favoriser leur inscriptions et une pratique régulière.

Le partenariat avec le service de restauration scolaire permet de récupérer les produits non consommés tels que les fruits, le fromage ou le laitage et le pain. La présidente et les élus du Syndicat Inter Communal se sont montrés très intéressés par le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire initié par l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais. Chaque jour, les produits sont rapportés à l'accueil de loisirs et sont utilisés dans les ateliers cuisine avec les enfants. Les enfants sont, à la fois, initiés à la lutte contre le gaspillage alimentaire mais aussi « travaillent » de façon détournée, le français et les mathématiques dans les recettes qu'ils confectionnent.

Pour les seniors, l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais propose différents ateliers de gymnastique assurés par une intervenante Activités Physiques Adaptées et par un éducateur sportif diplômé de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire .

Pour les adultes, une séance de gymnastique est planifiée le lundi soir. L'atelier permet de travailler individuellement les capacités cardio et le renforcement musculaire des différentes parties du corps. Un atelier yoga regroupant adultes et seniors existe toujours.

La structure s'est également rapproché de la Fédération des Centres Sociaux pour la création d'ateliers Bons Jours, sur le territoire, mais aussi de la Mutualité Française pour une animation « Bouger en rythme » pour les plus de 60 ans.



**Décloisonner
les publics**

**Organiser des actions permettant la
rencontre des habitants**



**Favoriser la
solidarité**

**Mettre en place des actions adaptées aux
problématiques sociales repérées**

Suite

Projet sport santé	
<p>Description de l'action</p>	<p>L'avancée du dispositif « Territoire Educatif Rural » ouvre des accès et des partenariats avec le bassin pédagogique de Saint Pierre Le Moûtier. La volonté de travailler ensemble, sur l'alimentation à travers le projet « Croqui Bouge » et sur des interventions sportives, est bien réelle.</p>
<p>Ressources</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les intervenants d'activités qualifiés (Animateur en Activités Physiques Adaptées) - Les personnels de la structure - Les personnels du Conseil départemental - L'éducation Nationale - Les partenaires financiers : la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurances Maladies, l'Agence Régionale de Santé, le Groupement d'Intérêt Economique « Ingénierie Maintien à domicile des Personnes Agées »
<p>Résultats <i>Ce que l'on attend</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'essor de la participation des différents publics - L'accès à des pratiques sportives diversifiées pour le plus grand nombre - L'évolution de nouvelles pratiques sur le territoire - La prise de conscience sur le gaspillage et les bonnes pratiques alimentaires



« Anime tes vacances » collégiens/lycéens

**Description
de l'action**



Dans les années 2000, le Centre Social du Canton de Saint Pierre Le Moûtier a coordonné le dispositif « Ticket Loisirs », financé par Jeunesse et Sport. Sa vocation était de fédérer les associations locales qui animaient des activités en faveur des collégiens. Les financements ont disparu, l'implication des intervenants s'était réduite à une action portée uniquement par l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais sous une autre forme avant son abandon.

Si les sorties ou les activités « de consommation » attirent les jeunes sur les périodes de vacances, nous avons remarqué qu'ils ne fréquentent pas forcément l'accueil jeunes (hors projet). Ils ne s'y retrouvent pas dans le fonctionnement.

Ils nous semblent nécessaire de nouer de nouveaux contacts avec les adolescents, d'être davantage à leur écoute, d'être plus présent au quotidien dans des lieux qu'ils fréquentent (la sortie du collège, les citys stades, les communes...) pour les amener à s'investir dans des projets élaborés avec et par eux.

A Saint Pierre Le Moûtier, comme à Chantenay Saint Imbert, les municipalités ont investi dans des structures multi sports, ouvertes à tous. Ces lieux sont fréquentés par des jeunes et des familles qui ne franchissent pas la porte de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais.

Les actions « hors les murs » du secteur jeunes auront pour objectif d'animer ces lieux et d'aller vers cette population. Des événements en partenariat avec les municipalités et des associations seront à construire.

Ressources



- L'animatrice secteur jeunes
- le collège
- Les communes
- Les associations locales
- La Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale Agricole et la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

Résultats

Ce que l'on attend



- L'expression d'idées et d'envies
- L'accroissement de nouveaux projets
- L'implication des jeunes dans les actions
- L'augmentation de la participation des jeunes
- La rencontre de nouveaux publics



Une veille sociale sur le territoire

Description de l'action



Les échanges quotidiens que nous avons avec les professionnels services sociaux, Education Nationale, Mission Locale Jeunes, associations solidaires, secrétaires de mairies, font apparaitre une augmentation de l'isolement et de la précarité sur le territoire.

La qualité de notre accueil à la population n'est pas une réponse suffisante à cette problématique. Il reste une portion importante de personnes dites « invisibles » qui ne sont actuellement pas connues d'aucun interlocuteur. Ainsi, elles n'accèdent pas aux différents droits auxquels elles pourraient éventuellement prétendre par méconnaissance.

L'augmentation de cette précarité amène la structure à se questionner sur les actions conjointes et partenariales qu'elle pourrait conduire avec l'ensemble des interlocuteurs locaux recensés.

Un premier temps de travail sur les allocataires du Revenu de Solidarité Active a été entrepris avec les travailleurs sociaux du Conseil départemental et des échanges ont été engagés avec la Mission Locale Jeunes.

Aucune piste n'est pour le moment avancée mais la volonté de progresser ensemble existe. Tout est possible, tout est à construire.

Ressources



- Les travailleurs sociaux du secteur
- La Mission Locale Jeunes
- Les Associations solidaires
- La Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais
- Les référents familles et secteur jeunes

Résultats

Ce que l'on attend



- La mise en oeuvre d'actions collectives en partenariat
- La rencontre avec les publics « invisibles »
- L'accueil et l'orientation des habitants vers leurs droits



Favoriser la participation

Mettre en place des actions de participation citoyenne



Favoriser la solidarité

Mettre en place des actions adaptées aux problématiques sociales repérées

Vers un Territoire Educatif Rural

Description de l'action



Le bassin pédagogique de Saint Pierre Le Moûtier a été choisi par les services départementaux de l'Education Nationale pour expérimenter le nouveau dispositif « Territoires Educatifs Ruraux ». Les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunale Dispersé de Saint Pierre Le Moûtier et de l'école de Chantenay Saint Imbert pourraient bénéficier de prises en charges pédagogiques et éducatives coordonnées dans et hors cadre scolaires si les communes valident le projet. Le collège de Saint Pierre Le Moûtier est concerné également.

L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais est positionné comme acteur principal pour participer à la mise en œuvre de ce dispositif, protagoniste des accueils collectifs de mineurs périscolaires (matin, soirs et mercredis) et extrascolaires (petites vacances et été), il anime les pauses méridiennes des primaires, et du collège, des ateliers de 16 à 17 heures. Il organise le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité les lundis, mardis et jeudis pour les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunale Dispersé de Saint Pierre Le Moûtier et depuis cette année pour les collégiens. Il est aussi associé au dispositif « devoirs faits » au Collège des Allières.

Différentes actions entreprises par les adolescents comme la participation au concours Tab'Agir, garantissent la valorisation d'engagement des jeunes et de partenariat structure/collège.

Le projet « un jour, le lycée ... », financé par la Caisse d'Allocations Familiales, visent à dédramatiser le départ dans un nouvel environnement, pour les élèves de 3ème, entre la thématique de la sécurisation des transitions scolaires et le renforcement de l'accompagnement à l'orientation.

Depuis septembre 2022, un groupe de collégiens produit un clip à destination des élèves de CM2 qui entreront au collège en septembre 2023. Il pourra s'intituler « Prépare ton entrée au collège » et s'articulera autour de la vie en cours, de l'étude, des transports, de la cantine, des activités sportives et éducatives

L'avancée des travaux ne permet pas, à ce jour, d'avoir une idée précise des actions qui seront retenues. La structure voudrait pouvoir être force de proposition et répondre présente à la main tendue par le service de l'Education Nationale. Le partenariat était existant mais peu développé jusqu'à présent.



Favoriser la participation

Mettre en place des actions de participation citoyenne



Favoriser la solidarité

Mettre en place des actions adaptées aux problématiques sociales repérées

Suite

Vers un Territoire Educatif Rural

Ressources



- L'équipe de la structure
- L'Education Nationale (écoles maternelles, primaires et collège)
- La Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité sociale Agricole
- Les communes

Résultats

Ce que l'on attend



- Un partenariat renforcé entre Education Nationale et Espace Socio Culturel du Sud Nivernais
- Un développement de projets et d'actions en faveur des enfants et des familles
- Une mise en valeur des efforts partagées sur le territoire
- Un accompagnement éducatif accru des enfants et des adolescents
- La mise en commun de compétences et de formations



Favoriser la participation



Favoriser la solidarité



Décloisonner les publics

Animation Collective Familles

Le circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales de juin 2012 sur l'animation de la vie sociale réaffirme les attentes pour le développement dans chaque Centre Social d'un projet « familles » qui doit répondre aux problématiques familiales du territoire et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

La réalisation de ce projet est confiée depuis septembre 2021 à une animatrice titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport loisirs tout public, avec une expérience significative au sein de la structure puisqu'elle est présente depuis plus de cinq ans et est actuellement en formation Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport à Nevers.

Elle présente toutes les garanties pour un accompagnement efficace des familles : elle est connue par les familles et reconnue pour la qualité d'écoute, d'accueil et d'animation. Actuellement sur une prestation à mi temps, nous souhaitons augmenter celle-ci sur un trois quart temps pour favoriser le développement des projets..

Le projet familles de l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais vise à accueillir les familles en leur permettant de se rencontrer, d'échanger, de partager des instants, d'exprimer leurs envies ou attentes mais aussi de devenir moteurs ou acteurs de projets.

L'action de la référent familles est très transversale, elle sera amenée à intervenir sur de nombreuses actions qui font partie du projet présenté. Elle aura différentes missions de :

RENCONTRER	INSERER	SORTIR	ANIMER
Soirée débat	Formation informatique	Sorties familiales	Soirée jeux
-	-	-	-
Accueil parents/ enfants	Ateliers linguistiques	Séjours collectifs	Ateliers créatifs
-	-	-	-
Assistantes maternelles et parents dans le Relais Petite Enfance	Jardinage	Sorties de proximité	Ateliers cuisine
	-		-
	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité		Petit déjeuner équilibré
			-
			Espace des parents à l'école



Favoriser la participation



Favoriser la solidarité



Décloisonner les publics

Secteur Jeunesse

L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais a développé depuis la fin des années 90 des actions en faveur des 12-17 ans. L'arrivée du Contrat Temps Libres puis du Contrat Enfance Jeunesse a accentué l'idée que ce public spécifique méritait un accueil adapté tant les propositions existantes (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ne répondaient plus à ses attentes.

Aujourd'hui, grâce à la prestation de services jeunes, la Caisse d'Allocations Familiales contribue financièrement et méthodologiquement aux projets portés par et pour les jeunes du territoire.

Comme pour le poste de référent familles, l'association dispose d'une animatrice diplômée titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du sport loisirs tout public qui a par ailleurs suivi entre autres les formations « Promeneurs du Net », « référent familles » et Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Son contrat de travail à temps plein est totalement dédié aux trois missions indiquées dans le référentiel de l'animateur :

- Accueillir, aller à la rencontre et mobiliser les jeunes afin de créer un climat propice à la prise d'initiatives
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets et dans leur engagement citoyen
- Porter la jeunesse de la structure dans une dynamique partenariale

La dynamique de projets, les partenariats avec les collèges du secteur et celui plus récent avec le Centre Social de Magny-Cours et ses environs sont autant d'éléments positifs pour poursuivre les efforts entrepris.

2. Evaluation du projet

Cette évaluation doit nous permettre de mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés et aux résultats attendus.

Un point à mi-parcours permettra d'apprécier l'avancée du projet et le développement des actions. Ce sera l'occasion de réorienter si besoin notre démarche et de se projeter sur les années futures.

L'évaluation à mi-parcours se fera sous la forme d'un tableau pour chaque fiche présentée.

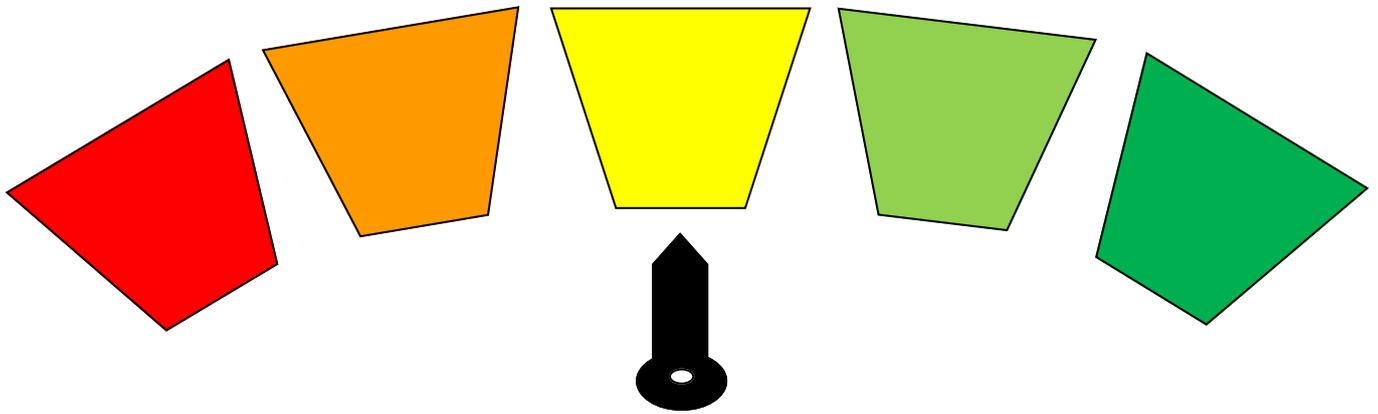
FICHE ACTION	
 <p>Favoriser la participation</p>	 <p>Décloisonner les publics</p>
 <p>Favoriser la solidarité</p>	
Ce que l'on a programmé	Ce que l'on a réalisé
Ce qui est à améliorer/ à conforter	Ce que l'on envisage pour la suite

L'évaluation finale sera construite tout au long du projet au travers de l'équipe de l' Espace Socio Culturel du Sud Nivernais pour les aspects quantitatifs et qualitatifs et sur des temps participatifs avec les habitants et les partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil départemental, communes, Communauté de Communes nivernais Bourbonnais, Education Nationale...).

Les différentes contractualisations apporteront de nombreux éléments permettant de définir de nouvelles orientations ou le renforcement de celles déjà existantes.

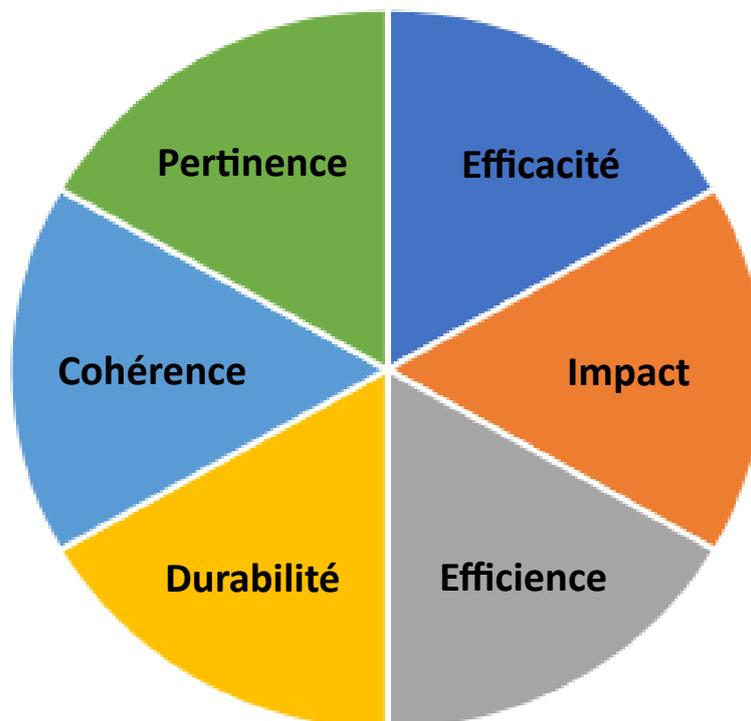
Les outils utilisés lors du temps participatifs seront des questionnaires ou des tableaux simples et rapides pour recueillir la parole de l'ensemble des participants (enfants à seniors).

L'équipe de l'Espace Socio du Sud Nivernais Culturel sera mobilisée pour aider à la complétude dans une animation ludique.



Ce graphique permettra une évaluation « froide » de l'atteinte de l'objectif que nous nous sommes fixés.

Chacune des actions sera évaluée en prenant en compte



Il sera aussi important d'avoir un regard sur :

- la couverture territoriale du projet
- l'appropriation par le plus grand nombre d'élus et d'habitants
- la plus-value pour le territoire
- les partenariats développés
- la progression des actions

CONCLUSION

**« Si tes projets portent à un an, plante du riz;
à vingt ans, plante un arbre;
à plus d'un siècle, développe les hommes »**

Proverbe chinois

Que de chemin parcouru par la structure depuis sa création en 1981. Les graines semées, il y a quarante ans se sont développées, malgré parfois quelques petites crises existentielles, pour aujourd'hui récolter le fruit du travail des administrateurs, des bénévoles et des salariés qui se sont succédés.

L'association a traversé quatre décennies et arrive actuellement à un carrefour dans son histoire. Les chantiers qui se sont ouverts en 2022 avec la signature de la Convention Territoriale Globale entre la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais et la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre, le début des travaux du « Territoire Educatif Rural » avec l'Education Nationale, les prémices du dispositif « Bien Grandir en Milieu Rural » avec la Mutualité Sociale Agricole sont d'autant plus motivant qu'ils viennent renforcer l'action quotidienne menée sur le terrain.

L'ouverture des activités, des services et des projets à l'échelle d'un nouvel espace territorial, la Communauté de Communes du Nivernais Bourbonnais, est un challenge attrayant parce qu'il sera nécessaire d'aller à la rencontre des habitants de trois villages adhérents récents.

Ce projet social qui englobe les projets familles et adolescents, a été construit avec la ferme intention « d'aller vers » les populations pour rompre l'isolement, créer des liens et apporter des services ou des animations de proximité.

Confucius disait

« Celui qui déplace les montagnes, c'est celui qui commence par enlever les petites pierres »

Tous les membres du personnels travailleront à ce que l'association soit présente, connue et reconnue auprès des dix villes adhérentes tant par les élus que par leurs administrés. Cela passera par de nouvelles pratiques et organisations pour certaines actions comme France Services ou l'accueil. Cela sera une évolution désirée et nécessaire.

La crise sanitaire mondiale dont on ne voit pas le bout du tunnel et la guerre en Russie - Ukraine risquent d'avoir des conséquences dramatiques sur la population dans les prochains mois ou années. Si nous ne pouvons pas mesurer les effets dès à présent par manque de recul, certains constats apparaissent déjà concernant, la scolarité des enfants et les difficultés financières des familles. L'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais s'appuiera sur ses partenaires institutionnels (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Conseil départemental, Education Nationale) ou locaux (Communauté de Communes, Associations) pour contribuer à une réponse adaptée de proximité.

Construire ensemble de meilleures conditions de vie aujourd'hui pour demain, c'est le champ des possibles pour l'Espace Socio Culturel du Sud Nivernais au sein de son nouveau territoire d'intervention...